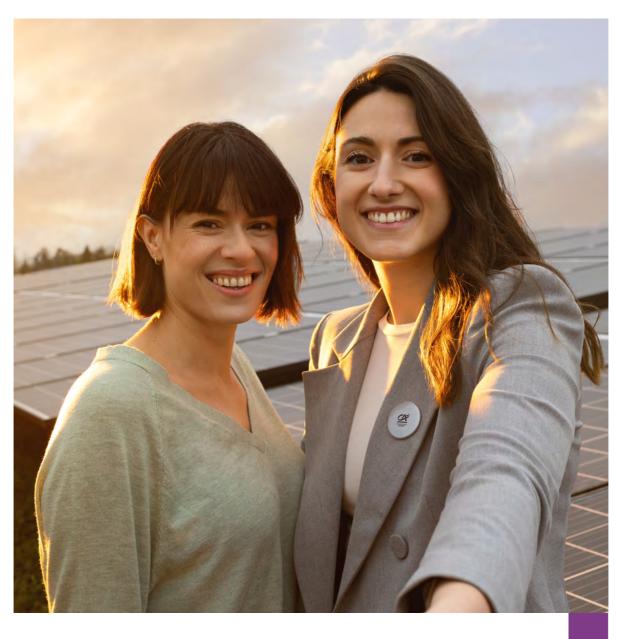


Quand j'ai besoin de financer les panneaux photovoltaïques de mon entreprise, ma conseillère a le déclic.



ENTRE VOUS #ÇA MATCHE

Ça matche = Ça marche. Offre soumise à conditions sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, Siège social : Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954. 02/2023. Crédit Photo : Hadrien Irys Photographie.



ours

DIRECTION

Directeur de la publication

Guillaume LALAU

Directrice

Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION

redaction@informateurjudiciaire.fr

Rédactrice en chef **Nelly LAMBERT**

Journalistes Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT

Secrétaire de rédaction

Gildas PASQUET

Ont participé à ce numéro Sophie COMTE, Florence FALVY,

Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique **David PEYS**

Maquettiste

Camille JUREK

Photographe (couverture) **Benjamin LACHENAL**

ANNONCES LÉGALES

annonces-legales@

informateurjudiciaire.fr Responsable du service

annonces légales

Assistante de direction

Rozanne GENDRON

Assistante administrative

Lesline KOUITY

Responsable du développement commercial

Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT

Rozanne GENDRON

abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ

Laëtitia BLANCHARD

02 40 47 00 28

Informateur Judiciaire

SAS au capital de 155 000 € Siège Social : 15 Bd Guist'Hau - CŠ 14226 - 44 042 NANTES CEDEX 1

02 40 47 00 28

contact@informateurjudicaire.fr

N° CPPAP : 0925 I 79873-ISSN0755768X- RCS Nantes 348

327 891

CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : $2 \in$

Abonnement 1 an **38** € (TVA incluse) magazine numérique + site internet 63 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site internet Dépôt légal à parution Hebdomadaire Parution le Vendredi

Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression Rotimpres : Pla de l'Estany 17181 Aiguaviva (Girona) Espagne











L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

Logement: «Des mesures d'urgence s'imposent»

Actualités

- 7. Numérique : effectifs et intentions d'embauche en hausse
- 10. Ils ont quitté le bureau pour l'atelier
- 14. Ruban Bleu à Saint-Nazaire : contre vents et marées
- 16. L'agenda des pros



SPORT & BUSINESS

30. Le calme intérieur, clé de la prise de risque

ENVIES, TABLES & CULTURE

- 34. Le Voyage à Nantes, les Feux de l'été...
- **36. VENTES AUX ENCHÈRES**
- **37. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES**



VIE DES ENTREPRISES

17. Chambres des notaires, Cornet Vincent Ségurel, Élancité, Initiative Vendée Terres et Littoral, La Cabane

L'ENTRETIEN

20. Fabrice Préault et Dominique Fièvre, dirigeants du groupe Estille : « Nous sommes des entrepreneurs sociaux»

LE CERCLE DES EXPERTS

- 26. Lanceurs d'alerte en entreprise: comment faire d'une obligation un atout?
- 28. Utilisation de l'image d'un tiers et promotion commerciale: quel encadrement juridique?



« DES MESURES D'URGENCE S'IMPOSENT»

Pour le Nantais **Loïc Cantin**, à la barre de la Fédération nationale de l'immobilier depuis octobre dernier, la crise qui frappe le marché du logement **met en péril des entreprises** et va entraîner des **suppressions d'emplois**.

Propos recueillis par Éric CABANAS

On parle de bombe économique à propos de la crise immobilière : êtes-vous d'accord?

Olivier Klein, ministre délégué à la ville et au logement, a qualifié la question du logement de future «bombe sociale». Le Conseil national de la refondation (CNR) a rassemblé, dans des groupes de travail, deux cents acteurs du monde de l'immobilier qui ont planché pendant cinq mois pour remettre des propositions. Vingt d'entre elles ont été sélectionnées et devaient être remises le 9 mai et présentées comme mesures d'urgence à adopter pour répondre à la brutalité de la crise. La réunion a été annulée sans explication. Cela a provoqué une vraie colère. Nous avons été six signataires (la FFB, la Fnaim, la FPI, le Pôle habitat FFB, Procivis et l'Unis) d'un courrier adressé au président de la République le 15 mai, pour lequel nous n'avons eu aucune réponse. C'est un manque de reconnaissance des corps intermédiaires et du monde associatif qui s'est mobilisé sur le sujet. La remise des propositions du CNR est prévue le 5 juin prochain, nous verrons l'étendue des propositions, mais nous nous attendons à peu de choses autre qu'un raccommodage de dispositifs déjà existants. Les déclarations récentes de Gabriel Attal laissent présager qu'il y aura un rabotage des mesures fiscales.

Quel est votre constat?

Nous avons un gros souci : aujourd'hui, ni le secteur locatif ni celui de l'accession n'est soutenu. Les promoteurs vont souffrir en premier. La commercialisation et la vente de leurs produits sont à l'arrêt, notamment à cause de la hausse des taux d'intérêt. Alors que la France est en panne de construction, a besoin de logements. Il n'y a pas de rotation du parc, car les ménages ne peuvent acheter, donc ils restent locataires. Nous arrivons sur

une période de mutations, avec des jeunes cadres et diplômés qui arrivent dans la vie professionnelle et nous n'avons pas de logements à leur proposer. Le parcours résidentiel est brisé et fragilisé. C'est en ce sens que c'est inquiétant. L'urgence est pour ceux qui ne peuvent accéder à la propriété. En 18 mois, nous avons perdu 25 % de nos capacités d'emprunt. C'est énorme.

Les prix baissent-ils?

Pas dans le neuf car ils sont liés au coût de revient. Dans l'ancien, ils ont déjà commencé à baisser. Le marché de l'immobilier a une certaine inertie dans la nécessité de baisser les prix. Le temps va amener les vendeurs à entrevoir que c'est la seule solution. Nous avons annoncé 10 % de chute de transactions en 2023, soit 150 000 ventes perdues sur un total prévu de 950 000 à un million.

Quel est le moral dans les agences immobilières?

Les bons professionnels s'en sortent. Nous avons déjà connu des crises. Nous avons des métiers complémentaires avec l'administration de biens et la gestion des copropriétés. La transaction n'est pas la seule activité mais nous commençons à voir, dans des grands réseaux de franchises, des structures fragilisées qui vont fermer la porte. Nous allons avoir de la casse et des fermetures d'agences. Nous sommes à près de 590 redressements judiciaires sur un effectif de 40000 en une année.

Quels conseils donnez-vous aux professionnels?

Il faut avoir un langage affirmé et convaincant, d'optimisme, nos marchés ont toujours connu des périodes de ce type. On a toujours su les surmonter, mais il faut les affronter. Je ne peux dire que cela va se rétablir dans six mois. Les taux d'intérêt augmentent, ils peuvent atteindre 6 ou 8 %, on a connu une période similaire en 1973 avec la guerre du Kippour et des tensions internationales, on a fini avec des taux à 18,5 %. Aujourd'hui, nous avons des tensions internationales, une période d'inflation et une hausse du crédit. Les mêmes faits se répètent.

Oui, mais cette crise est conjoncturelle et structurelle!

Elle est structurelle car nous n'avons pas su organiser le marché tel qu'il aurait dû l'être. Nous avons pris des mesures successives de raccommodage de notre politique logement. Nous avons donc un marché très mal organisé. Et la crise conjoncturelle vient frapper avec brutalité l'ensemble du marché. Je pense qu'elle va être plus sévère que celle de 1992.

Et le constat que les collectivités sont de plus en plus enclines à la sobriété dans la construction?

Sobriété, oui, mais elles ont aussi énormément de difficultés pour lancer les opérations. C'est très compliqué pour un promoteur aujourd'hui. On entend des députés et des ministres dire qu'il faut lutter contre la spéculation foncière. Mais il n'y a pas de spéculation foncière parce qu'il n'y a pas de foncier disponible. Les promoteurs démolissent des pavillons pour construire des immeubles. On n'est pas sur un foncier en abondance. Il y a une politique de conservatisme autour d'un dogme écologique qui est totalement contraire à l'intérêt des ménages et à leurs déplacements. Il faut construire car nous avons une population qui augmente et un nombre de ménages en croissance. C'est une réalité économique que beaucoup de maires ne veulent pas intégrer.

On nous a refusé la mise en œuvre d'évaluation des politiques publiques : il n'y a aucun outil malheureusement. L'intérêt général est de permettre à tous et à chacun d'avoir un toit. L'exclusion concerne

aujourd'hui bien plus le logement que le travail. On a une société en pleine mutation : il faut changer complètement de paradigme du logement. Penser autrement. Or, c'est très lourd et très compliqué et il y a plein d'intérêts en jeu.

Et la crise sociale engendrée par la crise de la construction de logement?

C'est une crise annoncée. Nous avons eu plusieurs avertissements, comme en 2009 avec la crise des subprimes, et après



on a vécu dans un certain confort avec des taux d'intérêts bas. Là c'est le coup de massue.

Quelle serait la priorité numéro un?

Des mesures d'urgence s'imposent. Il faut soutenir la construction neuve, qui va être la première à souffrir. On va avoir des entreprises en danger et des suppressions d'emplois.

Pour les notaires, « la demande est là! »

Jean-Charles Veyrac, président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique

Le marché immobilier est très fragilisé par un nombre de transactions en nette baisse depuis un an : -34 % à Nantes, -23 % en Loire-Atlantique, -21 % dans la région, alors que l'offre ne peut répondre à la demande de logements. Pour Jean-Charles Veyrac, nouveau président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique, « toutes les métropoles sont concernées »

« Nous constatons un problème bancaire, de taux d'intérêt et d'octroi de financements. Ce qui explique l'effondrement des volumes de transaction. Mais nous avons une demande toujours très forte. Cela vient impacter très fortement l'activité économique des offices qui seront dans les mois qui viennent fragilisés », note-t-il, évoquant également le manque à gagner pour les collectivités qui perçoivent une part non négligeable de ce qu'on appelle les « frais de notaires ». Les ressources du Département reposant sur ces transactions vont baisser d'autant. Parallèlement, les prix sont en baisse : en trois mois de 2 % pour les maisons et de 0,4 % pour les appartements anciens en Loire-Atlantique, de 5,9 % et 0,8 % à Nantes et de 2,7 % et 0,8 % dans sa première couronne.

« Nous attendons de l'État une réaction vive et rapide. Nous sommes dans une région très dynamique, avec des habitants qui continuent à arriver et une demande de logements extrêmement forte qui n'est pas pourvue. Et nous voyons les chiffres de production de logements baisser. C'est dommage, la demande est là », constate-t-il.

« Le problème n'est pas régional. Toutes les métropoles sont concernées. L'État doit trouver des effets de leviers permettant aux banques de continuer d'octroyer des prêts de manière moins rigide et aux promoteurs de construire plus facilement. C'est un enjeu national. »

Pour le notaire, la problématique fondamentale est celle de pouvoir loger les Français : « L'immense majorité des transactions concernent la résidence principale. Nous ne sommes pas dans une bulle spéculative à Nantes. Si les gens ne peuvent se loger correctement, cela va engendrer des tensions sociales. L'État doit comprendre cette question d'accès au logement.»



Tension nantaise croissante

Pour lui, plusieurs facteurs contribuent à accentuer la problématique. « On n'a pas assez construit, c'est ce qui a expliqué l'augmentation des prix. Il faut donc produire plus et accorder des avantages fiscaux aux investisseurs. Il y a aussi le développement d'Airbnb qui a une vocation différente du logement, avec une forme de distorsion de concurrence. »

Sans y être opposé, Jean-Charles Veyrac estime par ailleurs que l'instauration du Zan (Zéro artificialisation nette) va être « un accélérateur de tension du marché ». Et que, comme pour Airbnb, qu'il ne faut pas interdire, « une série de réglages s'imposent ». « Nantes Métropole accueille plus d'habitants qu'elle ne produit de logements. Cela crée inévitablement des déplacements dans la couronne qui, comme un caisson de décompression, accueille les nouveaux habitants depuis dix ans. Avec le Zan, tous les nouveaux PLU vont stopper de manière nette la possibilité de faire de lotissements. On n'aura plus l'effet de zone suburbaine qui calmait la tension nantaise. Cela vaut là encore pour toutes les métropoles françaises qui ont explosé depuis 50 ans. Nous sommes face à une nouvelle France dans laquelle les grandes villes comme Nantes ont un rôle énorme dans l'équilibre du marché immobilier de tout le département. On est à la croisée des chemins. Il faut une grande politique du logement! », conclut-il.



ET INTENTIONS D'EMBAUCHE EN HAUSSE

Les résultats de l'enquête 2023 de l'Observatoire régional des compétences numériques sont formels : le secteur continue d'être dynamique en Pays de la Loire. En effet, les effectifs sont en progression de 8 % sur un an et le niveau de recrutement a rejoint celui d'avant-crise sanitaire. Côté perspectives, les choses s'accélèrent encore avec des intentions de recrutement en hausse de 17 % pour 2023.

Par Nicolas LE PORT

Les résultats de l'enquête¹ de l'Observatoire régional des compétences numériques (ORCN) 2023 ont été dévoilés le 23 mai dernier à la CCI Nantes St-Nazaire à l'initiative d'ADN Ouest, réseau de professionnels du numérique du grand Ouest rassemblant 640 entreprises pour près de 4000 membres. Première information à retenir : l'économie du digital reste dynamique et représente désormais 201000 salariés, dont 118 600 en Pays de la Loire, pour un total de 2200 structures. « Des effectifs en progression de 8 % par rapport à l'ORCN 2022 », a commenté Florence Jarry, journaliste ayant animé la matinée et commenté les résultats de l'enquête.

Concernant le sentiment de pénurie de ressources humaines perçu par les acteurs du secteur, il est en progression de 20 % et concerne désormais 56 % des entreprises. « Un chiffre à prendre avec des pincettes car ce sentiment est subtil et ne reflète pas la situation réelle d'une entreprise mais plutôt la perception des personnes interrogées, poursuit la journaliste. En attendant, cela reste un indicateur intéressant pour voir à quel point recruteurs et employeurs se sentent coincés en fonction du marché de l'offre et de la demande. »

Intentions d'embauche : de fortes disparités

Au chapitre recrutements, le secteur du digital a été à l'origine de 16100 embauches en Pays de la Loire en 2022, contre 11000 en Bretagne. « Nous avons retrouvé dans les Pays de la Loire une dynamique forte, à un niveau similaire à la période d'avant-crise sanitaire. Un chiffre en hausse de 20 % par rapport à l'enquête 2022 », précise Florence Jarry. D'après cette même enquête, les intentions d'embauche sont en hausse de 17 % pour 2023 en Pays de la Loire, alors

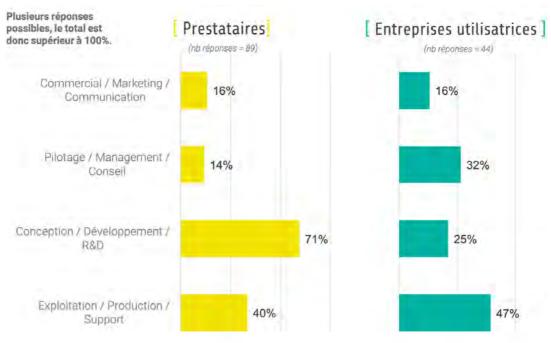
qu'elles sont à l'opposé en baisse de 30 % pour la Bretagne, soit en cumulé une baisse de 8 % dans le grand Ouest pour 2023. «Là encore, un chiffre à interpréter avec prudence car au fil des années, on se rend compte que les répondants sont la plupart du temps très prudents dans leurs réponses. Ils ont donc tendance à sous-estimer le nombre d'embauches qu'ils vont réaliser durant l'année. »

Les intentions d'embauche sont en hausse de 17 % pour 2023 en Pays de la Loire.

Les métiers les plus en vogue sont...

Concernant les métiers les plus en vogue dans le secteur, pas de grande surprise : « Ce sont toujours ceux du développement et du test qui recrutent le plus. À noter, la grande percée des métiers de l'exploitation production support en Pays de la Loire, où l'on a assisté à un doublement des recrutements. Ce n'est pas le cas en Bretagne, où la progression se situe au contraire du côté des métiers de la conception et du développement. Il sera donc intéressant de voir comment les choses évoluent sur ce terrain cette année. »

Les métiers dans lesquels les entreprises du numérique ont le plus de difficultés à recruter Source : Enquête ORCN 2023 Pays de la Loire





Un marché de l'emploi favorable aux candidats en 2023

David Beaurepaire, directeur délégué d'HelloWork, groupe rennais spécialiste des offres d'emploi sur le digital, a évoqué l'avenir : « Pour 2023, le marché de l'emploi reste dynamique, même si tout le monde attend la rupture, avec un environnement économique qui a ralenti à cause de la guerre en Ukraine et l'inflation. Malgré ce contexte, il continue d'être en faveur des candidats cette année. »

Si on réalise un focus sur le secteur numérique, les tensions de recrutement existent en France depuis longtemps et perdurent, avec néanmoins quelques évolutions. « On a eu en 2021 et 2022 beaucoup d'argent levé par des start-up à visée licorne, qui ont été amenées à recruter massivement et rapidement, décrypte le directeur délégué du groupe. Nombre d'entre elles ont embauché partout où il y avait un vivier de compétences numériques et digitales, notamment massivement dans l'Ouest. Les recruteurs ont alors été confrontés à une forme de surenchère sur les salaires sur l'année 2022. C'est nettement moins le cas en 2023, où l'on voit que le refinancement des start-up est un peu plus compliqué, certaines licornes ayant été amenées à réduire leur voilure. Mais même si ces licornes ont levé le pied en termes de recrutement, les besoins en ressources humaines sont encore importants, portés par la transformation digitale des acteurs plus traditionnels. »

Interrogé sur la grande démission dans le secteur du numérique, David Beaurepaire a nuancé sa réponse : « En France, nous avons plutôt assisté à une grande rotation. À l'inverse des États-Unis où les personnes quittaient leur emploi pour ne plus rien faire, les Français qui ont démissionné l'ont fait pour gagner en rémunération et donc en pouvoir d'achat, en lien avec l'inflation. Cette tendance se traduit d'ailleurs dans l'évolution des exigences des candidats : « En 2021 et 2022, c'est la quête de sens au travail et le respect de l'équilibre vie pro/vie perso que recherchaient en priorité les candidats. Pour 2023, on assiste à un retour en force du salaire comme critère numéro un de recrutement. »

Pour la première fois, l'enquête ORCN s'est penchée sur la part des budgets dédiée aux ressources internes et externes (freelances et prestataires) par les entreprises. « Environ la moitié des budgets finance les ressources internes, résume Florence Jarry. Cela signifie que les entreprises du numérique capitalisent sur leurs équipes. Néanmoins, 40 % des coûts en ressources humaines sont dédiés à des entreprises de services du numérique (ESN). »

Enfin, concernant le recours aux freelances par les structures du numérique, « près de 10 % des entreprises ligériennes font appel à ces indépendants, contre 8 % en Bretagne. Une tendance qui augmente, comme sur le plan national. »

« L'alternance fait toujours des émules »

L'enquête a également fait le point sur un autre enjeu, la formation. En effet, 30 % des entreprises interrogées souhaitent développer des partenariats avec les écoles et les organismes spécialisés. « Un moyen de faciliter le sourcing d'alternants et de stagiaires dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, analyse la journaliste. Autre chiffre marquant : 34 % des prestataires et 20 % des directions des sys-

tèmes d'information (DSI) aimeraient co-construire avec les écoles et les organismes spécialisés de nouveaux modules de formation.»

L'enquête 2023 de l'ORCN démontre enfin que « l'alternance fait toujours des émules dans le digital, avec plus de 70 % des prestataires qui emploient des alternants en Pays de la Loire. Un chiffre en progression constante depuis 2019. Ce n'est pas le cas des entreprises utilisatrices, où ce taux reste entre 40 et 45 % depuis plusieurs années. À noter que la majorité de ces alternants ont un niveau Bac +2 ou Bac +3 ».

Dernier point abordé : les technologies d'avenir identifiées par les acteurs du secteur. « C'est sans surprise la cybersécurité, la gestion de la data, l'intelligence artificielle et l'automatisation des process sur lesquelles misent le plus les entreprises du numérique, des Pays de la Loire comme de Bretagne », conclut Florence Jarry. •

¹ Concernant la méthodologie de cette enquête, elle a été réalisée en ligne et par téléphone entre le 11 janvier et le 15 mars 2023 par TMO. Elle a permis de collecter 585 réponses d'entreprises du numérique du grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire).

LE BUR POUR L'ATELIER

« Nous observons une augmentation des reconversions chez des personnes qui exerçaient une profession intellectuelle et qui souhaitent aujourd'hui donner un nouveau sens à leur vie, ne plus travailler pour les autres mais pour eux-mêmes, analyse Gilles Anquetil, chargé de développement économique au sein de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée. Ce phénomène constaté depuis plusieurs années s'est accéléré avec le Covid.» Pierre Dalicieux, 37 ans, devenu boulanger, après dix ans de journalisme est le parfait exemple de cette tendance. Installé à La Roche-sur-Yon, il a créé fin 2022 Miches, son fournil artisanal, et livre aux particuliers et aux entreprises son pain fabriqué à partir de farines anciennes et de levain qu'il cultive lui-même. « Comme beaucoup de gens, j'ai fait mon pain pendant le confinement. Et alors que je souhaitais depuis quelque temps me reconvertir, j'ai commencé à me demander si je pouvais faire de cette nouvelle passion mon métier.» Avant de créer son entreprise, ce père de trois enfants a suivi une formation à distance. « Afin de disposer d'une journée par semaine pour étudier, j'ai pu négocier avec mon employeur un 80 %. » Une fois le CAP en poche, avant de quitter son poste au sein de la télévision locale TV Vendée, Pierre Dalicieux a monté un dossier dans le cadre du dispositif Démission-reconversion pour pouvoir bénéficier du chômage, et ainsi investir dans du matériel et la construction de son laboratoire dans le jardin de sa maison.

Comme beaucoup, j'ai fait mon pain pendant le confinement. J'ai commencé à me demander si je pouvais faire de cette nouvelle passion mon métier.

Pierre DALICIEUX

« C'est un peu vertigineux »

Se sentant soutenu par sa famille et ses amis, il reconnaît que « tout n'est pas tout rose. C'est un peu vertigineux de quitter son emploi et de se lancer dans un tel projet. Quand on est indépendant, que l'on travaille pour soi, il y a un sentiment de liberté très agréable mais en même temps il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Si on ne se bouge pas, on ne gagne rien. » Ce sentiment est partagé par Emmanuel Moreau, 49 ans, fondateur de l'entreprise La P'tite Soupe à Nesmy. Il admet que se lancer à son compte dans une activité artisanale « représente beaucoup de temps. Ce matin par exemple,





Donner un nouveau **sens** à sa vie, s'aligner sur ses **valeurs**, travailler pour soi, laisser parler sa **créativité**... Telles sont les principales raisons qui poussent certains cadres ou dirigeants à se lancer dans **l'artisanat**. Rencontre avec quatre entrepreneurs vendéens qui ont décidé de troquer leur clavier d'ordinateur pour mettre la **main à la pâte**.

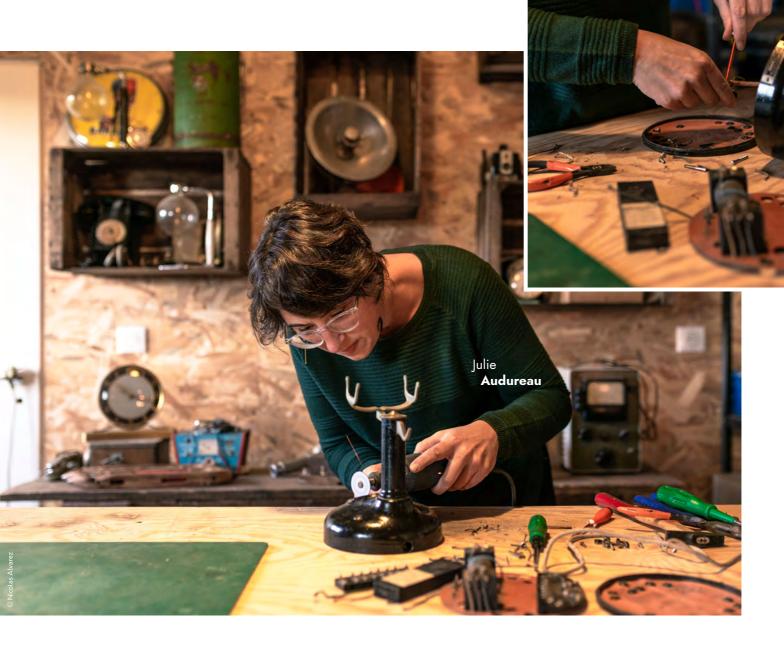
Par Alexandrine **DOUET**



je me suis levé à 5h et en général, je termine à 22h. Il faut beaucoup d'abnégation, un peu de courage et de l'huile de coude. Si on n'a pas ça en tête, on peut vite tomber. » Emmanuel Moreau, qui aujourd'hui prépare et commercialise des soupes à base de légumes bio et de saison, confie « ne pas avoir suivi des chemins très linéaires ». Après des études en mathématiques et ingénierie, il se dirige vers l'enseignement et devient directeur d'école. En 2015, il prend la direction de la MGEN Vendée qu'il quitte finalement en août 2021 pour créer son entreprise. Le déclic, Emmanuel Moreau l'a eu en 2019, au moment de passer un Master en management et administrations des entreprises, en vue d'acquérir de nouvelles compétences au sein de la mutuelle. « Cela m'a permis de faire un peu d'introspection, de me demander qui j'étais et où je voulais aller. Je me suis alors dit, autant aller vers la cuisine, ce que j'ai toujours voulu faire depuis que je suis tout petit. Mais il y a 35 ou 40 ans, quand un élève était bon en maths ou en français, il ne devenait pas cuisinier. En clair, on ne m'a pas laissé le choix de suivre cette voie. » Même s'il lui arrive de regarder parfois dans le rétro, le chef d'entreprise n'a aucun regret. « Tout ce que j'ai fait, c'était avec plaisir. Cela m'a permis de rencontrer des gens formidables dans différents domaines.»

« J'avais tout... et pourtant j'étais malheureux »

De son côté, Thomas Paupion, 32 ans, artisan métallier, dirigeant de l'entreprise Fer de la Côte aux Sables-d'Olonne, concède en avoir voulu au système éducatif. « Pendant ••••



•••

longtemps, je me suis dit que l'on m'avait mal orienté et que j'avais perdu du temps. Mais, aujourd'hui, mes différentes expériences et connaissances me permettent de bien gérer ma société. » Sept ans après la création de sa micro-entreprise, le jeune entrepreneur revient sur son parcours atypique. «À la base, je n'étais pas hyper bon à l'école. Et puis en première, grâce aux options choisies, ça commençait à mieux se passer.» Thomas Paupion s'oriente alors vers un bac STI 2D (Sciences et technologies de l'ingénierie, de l'innovation et du développement durable) qu'il obtient avec mention. Encouragé par ses professeurs, il se dirige ensuite vers un BTS Thermique et Bâtiment. Lorsqu'il se retrouve sur le marché du travail, il est embauché en tant que thermicien chez VST à La Ferrière. « Je devais aller chercher des réductions et mettre des prix derrière des codes. Pour moi, il n'y avait rien de créatif là-dedans », évoque-t-il sans ambages. Au bout d'un an et demi, il quitte l'entreprise et est recruté par un bureau d'études des Sables-d'Olonne. « Quand mon patron

Pour moi, c'est une joie de me lever chaque matin pour faire ce que j'aime, de ne plus avoir la boule au ventre le dimanche soir.

Julie AUDUREAU

m'a proposé un CDI, j'ai refusé en me disant que ça ne servait à rien de se mentir. J'avais tout, un très bon salaire, j'étais aux 35 heures et pourtant j'étais malheureux. » Intéressé par le métier de métallier, il décide de partir à Saint-Nazaire pour suivre une formation pour adultes. Malgré la réussite de son cursus, le jeune homme fait une dépression, avant de reprendre sa vie en main. Début 2016, bénéficiant du parrainage de la société sablaise Sermesa, il installe son









Pendant longtemps, je me suis dit que l'on m'avait mal orienté et que j'avais perdu du temps.

Thomas PAUPION

atelier dans un garage appartenant à sa famille. «Aujourd'hui, je suis en accord avec mes valeurs. Certes, c'est un investissement physique, moral et financier mais c'est surtout une fierté, parce que j'ai choisi ce que je fais.»

« J'ai besoin de faire avec mes mains »

À Longeville-sur-Mer, Julie Audureau s'est lancée dans l'entrepreneuriat il y a six ans. Spécialisée dans le surcyclage, elle donne une seconde vie à des objets anciens. « Lors de ma formation d'étalagiste événementiel à l'école d'art MJM à Rennes, le cours qui me plaisait particulièrement était le cours de création d'objets. » Mais plusieurs années se sont écoulées avant la création de sa boutique. « Quand j'ai terminé mes études en 2003, j'avais 21 ans. Je n'avais pas la maturité pour me mettre à mon compte. Mes parents avaient aussi un peu peur que je me lance dans un métier artistique. J'ai donc réfréné tout ça jusqu'à mon installation. » Julie Audureau a multiplié les expériences, en passant notamment

par des postes de commerciale pour les enseignes Leroy Merlin ou encore Porcelanosa à La-Roche-sur-Yon. « Plutôt que de vendre du carrelage, j'aurais peut-être préféré carrément faire la salle de bain. J'ai toujours eu ce besoin de faire avec mes mains. » Lorsqu'elle crée son entreprise en octobre 2017, elle est toujours salariée mais sa grossesse a été un accélérateur. « J'avais envie de transmettre autre chose à mon enfant. J'avais un bon salaire, mais je ne me sentais plus à ma place. » Épaulée par son compagnon lui-même entrepreneur, la créatrice décide finalement de se lancer à 100 % dans son activité. Le couple déménage alors sur la côte vendéenne. « Beaucoup de gens aimeraient aussi sauter le pas. Je pense qu'il n'y a pas d'échec mais que des expériences. C'est chouette d'aller au bout de ses projets ou tout du moins de creuser l'idée jusqu'au bout. Pour moi, c'est une joie de me lever chaque matin pour faire ce que j'aime, de ne plus avoir la boule au ventre le dimanche soir. Aujourd'hui, je me sens très heureuse.»

RUBAN BLEU À SAINT-NAZAIRE CONTRE VENTS ET MARE ÉES

À Saint-Nazaire, le centre commercial de cœur de ville Ruban Bleu vient de fêter ses 15 ans. L'occasion de le redynamiser par des travaux de rénovation, en cours depuis plusieurs mois, et via l'arrivée de nouvelles enseignes. Le point avec son directeur, Jean-Michel Sarget.

Par Karine LIMOUZIN

« Pour faire du commerce, il faut augmenter la fréquentation. » Si l'équation est simple pour le directeur du Ruban Bleu, le résultat, lui, n'est pas si aisé à obtenir... À la tête du centre commercial nazairien depuis cinq ans, Jean-Michel Sarget reconnaît la difficulté « de concurrencer la périphérie, accessible en voiture, et le numérique, accessible en un clic de souris ». Pour lui, un retour réussi en cœur de ville nécessite « une offre variée et de proximité, accessible à pied ou à vélo. Le Ruban Bleu propose une très belle offre commerciale d'enseignes, pour la plupart exclusives sur le territoire, que toute ville moyenne rêve d'avoir », argumente-t-il encore. Pour autant, le centre commercial souffre régulièrement depuis sa création de vacance de locaux, même si « la moyenne d'ancienneté des enseignes est de 11 ans, et certaines sont présentes depuis le début », atteste Jean-Michel Sarget. Actuellement, sur les 40 cellules que compte le centre commercial, 32 sont occupées, et deux ou trois devraient être reprises d'ici l'été. Parmi elles, un Monoprix de 2000 m², dont l'ouverture a été décalée à fin-juin au lieu de mi-mai pour des questions administratives. «Il constituera assurément la locomotive du centre », confirme le directeur. L'enseigne Chausséa est quant à elle espérée dans le courant de l'été. Viennent aussi d'ouvrir deux marques nationales, La Fée Maraboutée (textile) et Rituals (cosmétiques). « Une belle enseigne de loisirs devrait récupérer l'ancienne cellule de 850 m² de La Grande Récré », glisse enfin Jean-Michel Sarget, admettant qu'il manque une offre multimédia, « surtout avec tous les



Il faut créer un parçours agréable entre le front de mer et le centre-ville.

Jean-Michel SARGET



étudiants en passe d'arriver », relève-t-il, faisant référence à l'école des Beaux-Arts qui vient de s'implanter et à la volonté de la ville de faire un campus universitaire vers Heinlex.

Créer un parcours incitatif dans la ville

En attendant les dernières enseignes qui pourraient faire le plein, Le Ruban Bleu s'offre cette année un lifting visant à moderniser son image : création d'un espace de jeux enfants et végétalisation actuellement en cours, rénovation des façades prévue en fin d'année, arrivée de nouveaux services comme le click & collect ou le parking vélos. « On met les moyens pour le rendre attractif », assure Jean-Michel Sarget, qui plaide néanmoins pour une ambition plus forte sur le territoire en matière d'urbanisme pour le tertiaire.

Pour résoudre son équation de départ, Jean-Michel Sarget suggère ainsi trois pistes : optimiser l'accessibilité, simplifier la circulation en améliorant la signalétique, créer le lien entre les quartiers. «Il faut créer un parcours agréable entre le front de mer et le centre-ville. Pour l'instant, il n'y a rien d'incitatif autour du pôle touristique et culturel » (base sous-marine, cinéma, théâtre, etc.), estime-t-il. À ce sujet, « la rénovation de la place du Commando n'est pas si lointaine et les choses se mettent en place petit à petit pour relier le tout, analyse pour sa part Hugues Frioux, élu à la CCI Nantes St-Nazaire en charge des sujets commerce et tourisme. On peut féliciter les partenaires privés de la ville qui rénovent leurs biens. » Pour redonner toute son attractivité au centre-ville, il estime que l'exigence doit se situer dans « l'accueil du client, des boutiques agréables à l'œil, un environnement commercial animé et une offre différenciante pour donner envie au consommateur de venir et revenir ». Et de conclure : « C'est notre rôle à tous. »

INDICES MAI

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016) Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	AVRIL ⁽¹⁾ 2023	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	117,50	110,97	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	116,61	110,19	+ 5,8 %

Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX - ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3° TRIMESTRE 2022	124,53	+ 5,88 %
4º TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2° TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3° TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4° TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1º TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

MARS	FÉVRIER	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	129,7	+ 0,69 %	+ 5,92 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE

3,75 %



PROFESSIONNELS

AGENDA DE JUIN

Jours ouvrables26 joursJours ouvrésFermeture sam. et dim.22 joursFermeture dim. et lundi22 jours

JEUDI 8 JUIN

• Date limite de la **déclaration des revenus** de 2022 sur *Impots. gouv.fr* pour les contribuables des **départements 55 à 97**.

MERCREDI 14 JUIN

• Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) : date limite de la déclaration n° 3350-SD et paiement de la taxe due par les entreprises exploitant des établissements de vente au détail d'une surface supérieure à 400 m² et ayant réalisé en 2022 un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 460 000 €.

JEUDI 15 JUIN

- Impôt sur les sociétés : télépaiement d'un acompte trimestriel. Les entreprises dont l'impôt a été inférieur à 3000 € au titre de l'exercice précédent sont dispensées du versement de l'acompte.
- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en mai ou juin.
- Cotisation foncière des entreprises : télépaiement d'un acompte de 50 % pour les entreprises dont la contribution était au moins égale à 3 000 € en 2022. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %. L'avis d'acompte n'est disponible que sur *Impots.gouv.fr.* Le solde de la cotisation est à payer le 15 décembre.
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : télépaiement d'un acompte de 50 % si la cotisation de 2022 était supérieure à 1500 €. Le retard est sanctionné par une majoration de 5 %. Le second acompte de 50 % est à payer le 15 septembre.
- Sociétés: les sociétés doivent réunir leur assemblée générale annuelle dans les six mois de la clôture de l'exercice. La convocation doit être faite au moins 15 jours avant l'assemblée. Si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2022, le 15 juin 2023 constitue la date limite pour convoquer l'assemblée générale annuelle du 30 juin.

VENDREDI 30 JUIN

- Propriétaires de locaux d'habitation : date limite de la déclaration des conditions d'occupation des locaux sur *Impots*. *gouv.fr*, rubrique "Gérer mes biens immobiliers".
- **Sociétés :** si l'exercice a pris fin le 31 décembre 2022, date limite pour la réunion de l'assemblée générale annuelle.

DÉLAIS VARIABLES

• Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations de mai.



Loire-Atlantique

NOMINATIONS

NOUVEAU CODIR CHEZ CORNET VINCENT SÉGUREL

Le cabinet d'avocats en droit des affaires Cornet Vincent Ségurel, créé à Nantes en 1972 et présent à Paris, Lille, Lyon, Rennes et Bordeaux, voit son comité de direction renouvelé pour une durée de deux ans. Il est composé de quatre avocats associés : René-Pierre Andlauer (Rennes), chargé de la partie finances, et Alexis Marchand (Paris), chargé de l'international, reconduits pour un nouveau mandat. À leurs côtés, Cécile Rouquette-Térouanne (Paris), pour la partie politique RSE, et Alexandre Cornet (Nantes), pour le marketing et la communication, font leur entrée au sein de l'organe de direction. Objectifs de la nouvelle équipe : « poursuivre les transformations engagées » et « consolider la position du cabinet sur le marché national ainsi qu'à l'international », selon un communiqué. Cornet Vincent Ségurel compte plus de 300 professionnels du droit des affaires, dont plus de 200 avocats et juristes. Le cabinet a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 41 M€ en 2022.

GP





> Vendée • CRÉATION

LA CABANE : UN CONCEPT HYBRIDE D'HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Après 20 ans d'expérience dans la restauration dont 17 passés sur la Côte d'Azur, Vinciane Calvin et Tony Coulonnier ont souhaité se rapprocher de leurs familles et amis à Beaurepaire, près des Herbiers, pour y porter un projet de création. En janvier 2022, ils achètent un terrain sur leur commune d'origine afin d'y installer La Cabane, un concept mariant hébergements insolites et restaurant dans 9 000 m² de verdure. « Pour notre lancement à l'été 2023, nous sommes partis sur deux lodges de deux à quatre personnes et un autre de quatre à six personnes, explique Vinciane Calvin, la co-gérante des lieux. La cabane en bois étant notre fil rouge, on a cherché jusque dans les pays nordiques un concept et un partenaire pour les fabriquer. Finalement, c'est à Grosbreuil qu'on a trouvé Cyrille Guérin, l'inventeur des P'tits nids, des mini-maisons en bois design, éco-conçues et durables. » Du local que la clientèle retrouvera jusque dans l'assiette puisque le chef Tony prône une cuisine conviviale en circuit court sur la partie restauration. D'une capacité de 60 couverts à l'intérieur et autant à l'extérieur, le restaurant ambitionne une trentaine de couverts par service à partir du mois de septembre. «Côté hébergement, on aimerait atteindre un taux de remplissage de 49 % cette année pour rentrer dans nos objectifs, précise Vinciane Calvin. On vise notamment la clientèle du Puy du fou, situé à proximité. Pour le moment, nous avons reçu le grand lodge que nous sommes en train d'aménager. C'est le tout premier P'tit nid visible en dehors du modèle d'exposition du designer. De quoi offrir une expérience inédite et locale à nos clients ». Ce concept hybride, au cœur des tendances hôtelières actuelles, leur a permis d'intégrer la promotion 2023 du Réseau entreprendre Vendée et d'obtenir un prêt d'honneur de 30 k€. Sophie COMTE



Vendée • RÉSEAU NOUVEAU PRÉSIDENT POUR

INITIATIVE VENDÉE TERRES ET

LITTORAL

Une page se tourne pour le réseau IVTL. Après six ans de mandat, Alain Coulais cède son fauteuil de président à Damien Brochard. L'élection s'est déroulée le 11 mai dernier aux Velluire-sur-Vendée, à l'issue de l'assemblée générale de la structure. Dirigeant associé de l'entreprise informatique Ozérim à La Roche-sur-Yon, Damien Brochard a rejoint le réseau en tant que bénévole, peu de temps après avoir bénéficié d'un prêt croissance en 2015. « Je souhaite aujourd'hui apporter un regard nouveau, accueillir de jeunes entrepreneurs au sein du réseau et ainsi apporter de nouvelles idées. Parmi les sujets qui me tiennent à cœur figurent l'innovation ou encore la protection des données informatiques. » Saluant « un beau retour d'ascenseur » avec l'arrivée de son successeur, Alain Coulais reste membre de l'association et poursuit son engagement au sein de la plateforme nationale Initiative France (premier réseau de financement des créateurs d'entreprise) dont dépend IVTL. Issu de la fusion début 2020 des réseaux Initiative Vendée Sud et Initiative Vendée Centre Océan (IVCO), Initiative Vendée Terres et Littoral est constitué de dix territoires¹. Pour 2022, l'association annonce 2959 k€ de prêts d'honneurs engagés, 235 entreprises accompagnées et 696 emplois maintenus ou créés.

Alexandrine DOUET

¹L'Ile d'Yeu, Normoutier, Océan-Marais de Monts, Vie et Boulogne, Les Sables-d'Olonne Agglomération, La Rochesur-Yon Agglomération, Sur Vendée Littoral, Pays de La Châtaigneraie, Pays de Fontenay Vendée, Vendée Sèvre Autise, Sud Vendée Littoral



LE MARCHÉ AMÉRICAIN,

UN AXE MAJEUR POUR ÉLANCITÉ

« ÉlanCité est l'un des rares acteurs du marché des radars pédagogiques à s'être lancé à **l'international** », indique Michaël Gandrieau, directeur du marketing et commercial. Une stratégie que l'entreprise située à Orvault entend poursuivre voire même amplifier. Déjà présente dans 50 pays via un réseau mondial de 40 distributeurs, dotée d'une filiale américaine et de trois autres en Allemagne, Italie, Espagne et au Royaume-Uni, la PME de 47 salariés revendique un portefeuille de 10 000 clients. «En France, 80 % de la clientèle sont des municipalités. Les autres sont des entreprises privées (Amazon, Airbus...). » ÉlanCité présente un chiffre d'affaires de 15 M€ en 2022, en croissance de 7 % sur l'année. « Aujourd'hui, l'export représente 56 % du CA, contre 46 % en 2019. » L'entreprise annonce vouloir se développer encore aux États-Unis où se trouve le plus fort potentiel de croissance. «La moitié du business est là-bas. Nous avons réalisé 3 M€ de CA en 2022 et visons 7 M€ à l'horizon 2026.» Elle envisage ainsi de nouvelles implantations pour plus de « proximité », de faire évoluer son produit mais aussi de recruter pour aller chercher de nouveaux marchés, comme les copropriétés américaines (HOA). En parallèle, le Mexique et l'Amérique centrale représentent d'autres cibles stratégiques pour son développement. Également au cœur de sa stratégie : l'innovation. ÉlanCité qui a dévoilé en début d'année une nouvelle version de son radar Evolis (80 % des produits fonctionnent à l'énergie solaire) développe également une gamme de produits dédiés à la sécurité/prévention routière et à la communication municipale (figurines de signalisation qui sécurisent les abords des passages piétons, par exemple). Elle a également lancé Evolight, des feux tricolores de récompense. «Le feu passe au vert seulement si l'automobiliste respecte la vitesse réglementaire. C'est un vrai succès!» Concernant les recrutements, ÉlanCité a récemment renforcé son équipe avec trois personnes en méthode industrielle et développement mais aussi au SAV et au service commercial et elle prévoit d'embaucher de nouveaux collaborateurs en Allemagne et aux États-Unis. Florence FALVY





Loire-Atlantique et Vendée • ÉLECTION RENOUVELLEMENTS À LA TÊTE DES CHAMBRES DES NOTAIRES DÉPARTEMENTALES

Jean-Charles Veyrac, 44 ans, notaire à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a été élu le 23 mai dernier président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique. Il succède à Antoine Teitgen. «Le notaire est un peu le médecin généraliste du droit, même s'il peut être spécialiste. Il va suivre les Français tout au long de leur vie. Il y a beaucoup d'humanité dans le notariat », souligne-t-il. L'instance départementale rassemble 430 notaires, dont 54 % de femmes au sein de 163 offices et 22 bureaux, employant 1645 salariés. Il va devoir accompagner, d'ici un an, le rassemblement de l'ensemble des chambres des notaires des cinq départements de la Cour d'appel de Rennes en une seule chambre interdépartementale. « Chaque département gardera un président et un budget d'animation», précise Jean-Charles Veyrac. Dans la foulée, la Chambre régionale des notaires disparaîtra. Parallèlement, en Vendée, Céline Lecomte, 54 ans, notaire à La Roche-sur-Yon, a été élue le 23 mai dernier, première présidente de la toute nouvelle Chambre interdépartementale Atlantique Poitou pour un mandat de deux ans. À l'issue d'une assemblée générale constitutive, les quatre chambres départementales du ressort de la cour d'appel de Poitiers (Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Vienne), ainsi que la Chambre régionale des notaires ont disparu pour être réunies au sein de cette nouvelle instance qui rassemble 519 notaires, 248 offices et 1700 collaborateurs. Le siège se trouve à Chauray, à côté de Niort. Dominique Rondeau était donc le dernier président de la chambre des notaires de Vendée (2021-2023). Céline Lecomte l'avait d'ailleurs précédé à cette fonction, de 2019 à 2021, et elle était, au moment de son élection, vice-présidente de la Chambre régionale des notaires de son territoire. «La première équipe va avoir pour rôle de mettre en place la nouvelle instance et la professionnaliser, a-t-elle souligné. Jusqu'à maintenant, chaque chambre travaillait de son côté. Désormais, nous allons devoir regrouper nos forces pour parler d'une seule voix et construire une structure qui soit moderne, agile et innovante pour relever les défis de demain.»

Éric CABANAS et Marie LAUDOUAR

EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL EN SUD-LOIRE!

LOCAL D'ACTIVITÉ À LOUER





Implantez votre activité dans ce bâtiment indépendant sur parcelle close de 1.882 m² idéalement situé et bénéficiant d'une très belle visibilité:

Au pied du Périphérique et proche de l'A83 Face au M.I.N. de Nantes À 2 pas du Centre Commercial OCEANE

Pour visiter ce bien, contactez-nous :

Advenis Conseil NANTES **02 53 78 02 51**

nantes@advenis-res.com

Votre conseil en immobilier d'entreprise Bureau | Activité | Entrepôt | Commerce

Retrouvez toutes nos offres et services sur

www.advenis-res.com

« NOUS SOMMES DES ENTREPRENEURS SOCIAUX »

Le groupe Estille, fruit de l'union du groupe Vendéen Soltiss et du ligérien Envie 44 en 2021, œuvre depuis plus de 25 ans en faveur de l'inclusion, de la protection de l'environnement et de l'entrepreneuriat social. Pour son président, Fabrice Préault, et son directeur général, Dominique Fièvre, cette addition de PME à impact, qui respecte l'humain et l'environnement et propose une redistribution plus saine des richesses, peut être celui de l'entreprise de demain.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

Quel est votre parcours respectif?

Fabrice Préault : Pour financer mes études en économie gestion, j'ai travaillé dans l'éducation nationale comme surveillant et enseignant, puis comme éducateur de rue. En 1996, j'ai créé Trait d'Union, une entreprise d'insertion basée à La Roche-sur-Yon, qui propose des services pour gérer les hauts de quai dans les déchetteries¹. De fil en aiguille, j'ai lancé plusieurs sociétés : Siti intérim, MVP, une entreprise de travaux paysagers employant des personnes en situation de handicap, Apysa, une entreprise adaptée dans le domaine du conditionnement. En 2014, Trait d'Union a connu un accident majeur avec la perte de deux gros marchés, provoquant la chute de son chiffre d'affaires de 75 %. Cela a fragilisé les autres sociétés du groupe. Nous avons donc décidé de nous structurer et d'évoluer vers un statut de holding. Ainsi est né le groupe Soltiss en 2018. Trois ans plus tard, nous avons fusionné avec Envie 44 pour former le groupe Estille.

Dominique Fièvre : Je suis tombé très jeune dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Après une formation au Centre des jeunes dirigeants de l'ESS à Paris, j'ai pris la tête de l'Ares², une structure qui met des sans domicile fixe en situation de travail, pendant sept ans. Puis j'ai dirigé pendant 15 ans ID'EES Intérim (groupe ID'EES), un réseau de travail temporaire d'insertion. En 2014, j'ai pris la direction d'Envie 44, une entreprise de l'ESS qui œuvre dans les domaines du réemploi, la logistique et le transport. Notre structure étant très complémentaire et agissant sur le même territoire que Soltiss, pourquoi ne pas se rapprocher pour accélérer notre impact environnemental et social?

Quels sont ses domaines d'activités?

FP : Nous avons des services supports et quatre pôles d'activité : bien-être/tourisme/loisirs, économie circulaire et industrie, ressources et compétences, et logistique et transports. Cela représente 17 structures dont dix entreprises d'in-

sertion, trois entreprises adaptées, deux chantiers d'insertion, un centre de formation et une association intermédiaire (lire encadrés).

Pouvez-vous nous préciser comment est né ce groupe? Quelle est sa vocation?

FP: C'est avant tout une histoire de rencontre et de conviction. Avec Dominique, nous nous connaissons depuis 20 ans. Nous partageons la même vision de l'entreprise inclusive. Nos deux structures sont très complémentaires. C'est donc assez naturellement que nous avons décidé d'unir nos forces pour mieux concilier projets économique, social et inclusif et aller plus vite dans leur mise en œuvre, leur développement et leur pérennité. Nous voulions aussi sécuriser le développement du groupe, notamment le jour

¹ Il s'agit d'accueillir le public qui vient déposer des objets pour alimenter les recucleries.

² Association pour la Réinsertion économique et sociale.









Notre rôle, c'est de donner les capacités à chacun de rebondir.



••

où Dominique et moi lèverons le pied, alors nous avons également dépersonnalisé son organisation et son fonctionnement. Enfin, nous pensons que notre modèle d'entreprendre, où l'on donne du sens au travail, qui respecte l'humain et l'environnement et propose une redistribution plus saine des richesses, peut être celui de l'entreprise de demain. Ce rapprochement permet de lui donner plus d'ampleur et prouve que l'on peut entreprendre autrement.

DF: Entendons-nous bien: nous voulons rester une addition de PME, c'està-dire faire grandir les activités et les Hommes, sans pour autant grossir. Nous ne sommes pas dans une logique de marché. Nous avons des activités à impact, nous sommes un acteur de l'insertion par emploi et, ensemble, nous voulons continuer à répondre à ces besoins sociaux avec humilité.

FP: Nous sommes des entrepreneurs

sociaux. Concrètement, nous sommes des entreprises à part entière, classiques, efficaces en termes de productivité et développant un projet inclusif et environnemental. La cerise sur le gâteau, c'est que certains postes sont destinés à des personnes en insertion. Nous préférons donc nous définir comme un groupe à impact inclusif, environnemental et économique, faisant notamment partie de la grande famille de l'ESS.



Dans un contexte de crises, ce rapprochement est donc une façon de continuer à concilier performance économique, impacts social et environnemental?

DF: Complètement. Le contexte économique et réglementaire évoluant régulièrement, il devenait nécessaire d'améliorer nos capacités d'adaptation en renforçant les synergies entre nos différentes structures, les complémentarités entre toutes nos activités. Nous avons donc créé des fonctions supports communes (recrutement, accompagnement).

FP: L'objectif est de pérenniser nos activités, tout en montrant que l'on peut entreprendre autrement et avoir un impact plus fort sur notre territoire. Les entreprises d'insertion, comme celles du groupe Estille, ont été les premières à travailler le tri des déchets dans les années 1990. Mais, à l'époque, nous n'avons pas été assez ambitieux et nous nous sommes fait dépasser par des grands groupes comme Véolia. Aujourd'hui, sur

le marché du réemploi, de l'achat responsable et plus largement dans l'environnement, nous voulons faire bouger les lignes. Le rapprochement entre Soltiss et Envie 44 nous permet aussi d'avoir une offre globale plus attractive et d'être financièrement plus solide. Si une filiale rencontre des difficultés, comme ce fût le cas, il y a quelques années avec Trait d'Union, le groupe la soutient et l'accompagne pour remonter la pente. Nous avons tiré des leçons du passé.

Cette fusion vous a fait changer de dimension. Comment avez-vous adapté votre management?

DF: Nous nous faisons accompagner par un cabinet de conseil. Notre ambition est que dans chaque équipe, chaque permanent, chaque encadrant puisse prendre des décisions en toute autonomie en s'appuyant sur certains paramètres, valeurs et objectifs opérationnels préalablement définis au sein du groupe. Cela concerne aussi bien la notion de rentabilité, que d'impacts social et environnemental.

Comment cultivez-vous vos valeurs d'entreprise sociale, solidaire et inclusive avec vos équipes?

FP: À la naissance du groupe Estille, nous avons créé une manco³, une société dont les associés sont des salariés volontaires et qui détient des parts du groupe Estille. Son nom : l'Odyssée de l'Estille. D'ici cinq ans, l'objectif est que le capital du groupe soit détenu à 30 % par les salariés⁴, 50 % par un fonds de dotation à impact⁵, et 20 % par des financiers (France Active, Océan Participations). Cet outil de pilotage et de prise de décision est aussi en cours de déploiement dans nos différentes filiales.

DF: Être actionnaire de son entreprise cultive aussi le sentiment d'appartenance. Les salariés membres de la manco seront présents au sein du Comité d'organisation stratégique et de surveillance (Coss) du groupe, et auront voix au chapitre, que ce soit dans les orientations ou le développement d'Estille.

En tant qu'entrepreneur social, comment créez-vous de la cohésion au sein des territoires?

DF : Le groupe Estille se veut acteur du développement des territoires. Cela

passe par le développement de la formation des salariés résidant sur ce bassin d'emploi ou de ceux qui pourraient y venir pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et d'expertise locaux. Cette action se fait en synergie avec notre différentes filiales et les entreprises, ou encore les prescripteurs sociaux comme Pôle emploi et les missions locales.

FP : Cela passe aussi par la participation à des projets de territoire avec une structuration du capital qui associe public / privé, comme par exemple, au sein de cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Les Sens du Bois à Pouzauges, dans l'est de la Vendée. Notre filiale Renovpal est porteuse de ce projet, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Pouzauges et deux entrepreneurs privés.

DF: Pour être plus précis, nous sommes lauréats d'un appel à projet de France Tiers-Lieux pour développer des manufactures de proximité. Ce prix nous permet de financer le démarrage et le fonctionnement de cette société dont l'ouverture a eu lieu ce 1er juin 2023. Cette manufacture vient concrétiser toutes les actions conduites sur ce territoire autour de la filière bois, en proposant en effet quatre prestations : formation, sous-traitance, conseil, et information des usagers sur la filière.

Quel regard portez-vous sur les politiques d'inclusion?

DF: Les politiques de masse en faveur de l'emploi et d'inclusion ne fonctionnent plus. On entend beaucoup parler de job dating géant et pourtant, les résultats sont relatifs. Je ne dis pas que c'est inutile et nous ne voulons surtout pas être des donneurs de leçon. Mais il faut aussi travailler plus dans la dentelle, personnaliser les parcours et les offres de formation, et mieux répondre aux besoins de chaque entreprise ou territoire. Nous avons démontré notre capacité à inclure des publics peu qualifiés ou en difficulté, grâce à l'accompagnement individualisé. Désormais, nous voulons convaincre les entreprises et les partenaires de l'Etat de l'importance de poursuivre et de renforcer ce suivi de placement dans l'emploi, une •••

- ³ Contraction de "managers company".
- ⁴ Cette part est à ce jour détenue par les dirigeants
- ⁵ Aujourd'hui, il s'agit d'un pôle associatif qui va évoluer vers un fonds de dotation à impact.

...

fois l'embauche effectuée. L'entreprise doit préparer et sensibiliser son encadrement : les publics qu'elle intègre ne sont plus les mêmes, le rapport au travail a changé. Nous accompagnons des entreprises pour favoriser l'intégration de salariés en leur sein. Cet accompagnement est nécessaire pour conforter leur intégration dans la durée.

FP: Il n'y a pas de recette miracle et de parcours linéaire. Être autonome et acteur de sa vie, ça s'apprend. Notre rôle, c'est de donner les capacités à chacun de rebondir.

En matière d'économie circulaire, comment l'industrie française peut-elle faire mieux?

DF: L'ensemble de l'économie génère des déchets. Aujourd'hui, c'est plus facile d'aller vers du recuclage de la matière que de prolonger la durée de vie d'un objet, d'un appareil ou d'un matériau. Or, c'est pourtant un levier pour aller encore plus loin en matière d'économie circulaire. Si un produit a un défaut de fabrication, il faut envisager de le déclasser et le vendre à moindre prix plutôt que de le détruire. Sur le territoire de Mortagnesur-Sèvre, dans le Bocage vendéen, nous travaillons ainsi au développement d'une matériauthèque avec des matériaux issus de l'industrie et du bâtiment. La loi Agec de 2020 (antigaspillage pour une économie circulaire) a impulsé des éléments forts en imposant aux industriels, notamment dans les filières textile et BTP, de trier leurs déchets issus de leurs productions plutôt que de les jeter ou les broyer, et de réfléchir à des solutions de réemploi ou de valorisation. Il faut aller encore plus loin et plus vite dans ce mouvement vertueux, notamment du côté des matières premières des pièces détachées où il y a des problématiques d'approvisionnement et de prix. Réparer et privilégier l'occasion sont des alternatives pertinentes. Désormais, il faut plus de synergies entre les différents acteurs. Ils doivent investir plus de temps, d'énergie et de moyens. L'État n'est pas le seul à pouvoir accompagner ce mouvement. Les filières doivent se structurer, de la collecte au réemploi des objets et des matériaux, jusqu'à la vente. L'écocontribution, système qui permet de récupérer une partie de la valeur d'un



Être actionnaire de son entreprise cultive aussi le sentiment d'appartenance.

DOMINIQUE FIÈVRE

produit via un éco-organisme, est une solution pour favoriser le marché de la seconde main. C'est le même principe que ce qui a été fait il y a trente ans pour le recyclage avec Ecoemballages. Aujourd'hui, une partie de ces fonds est fléchée vers le réemploi.

Votre projet phare, c'est le Potager extraordinaire qui rouvre le 1^{er} juillet à La Rochesur-Yon. En Maine-et-Loire, 13 ans après son ouverture et de graves difficultés financières⁶, son homologue Terra Botanica trouve enfin son modèle. Comment comptez-vous être rentable?

FP: Le point commun entre ces deux parcs, c'est le végétal mais le modèle et les ambitions sont différentes. Nous ne sommes pas un parc d'attraction mais un parc de loisirs. C'est un lieu immersif où l'on vient vivre des expériences et écouter des histoires autour du végétal, où l'on vient apprendre et

comprendre comment cultiver, s'alimenter, tout en préservant la biodiversité. Quatre ans après la fermeture du site associatif à La Mothe-Achard⁷, près des Sables d'Olonne, le parc renaît dans un autre lieu plus grand, le Centre Beautour, à La Roche-sur-Yon, avec l'ambition de développer le tourisme sur le territoire. En termes de fréquentation, notre ambition est raisonnable puisque la rentabilité financière est fixée à partir de 60000 visiteurs par an, d'avril à fin novembre⁸, alors que les professionnels du tourisme nous parlent d'un potentiel de 100 000 visiteurs. Nous avons identifié trois sources de recettes. Une partie touristique, avec les billets d'entrée et les produits de la boutique, qui représentent 70 % de notre CA prévisionnel, la restauration 20 % et la partie événementielle (location pour des assemblées générales ou organisation de teambuilding, NDLR), 10 %.





LE GROUPE ESTILLE, C'EST:

SALARIÉS DONT **541 EN INSERTION**

33,4 M€

E PRODUITS D'EXPLOITATION (2022)

PRÉVISIONNEL 2023 : 37 M€

LA ROCHE-SUR-YON ET

PÔLES D'ACTIVITÉ:

1. Bien-être / tourisme / loisirs

- Le Potager extraordinaire
- Le Conservatoire du Potager extraordinaire
- VVI (Villages vacances inclusifs "La belle vie")

2. Economie circulaire et de l'industrie

- Envie ERG L'Electroménagé rénové garanti
- Trait d'Union
- Renovpal
- Les chantiers du réemploi
- Apysa

3. Logistique et transports, services aux collectivités et aux entreprises

- Envie 2E Transport
- MVP (Mains vertes et paysages)
- Trait d'Union
- Les Sens du Bois
- Neoptera
- Anjou Viti Services

4. Ressources et compétences

- Siti Intérim (travail temporaire d'insertion)
- Siti Adapt (entreprise adaptée de travail temporaire)
- Solitt emploi (agence intérim inclusive et solidaire)
- E2S formation
- Assdac



⁶ Selon un rapport de la Cour des comptes en 2016, la rentabilité de Terra Botanica était prévue à 290 000 visiteurs. Or, la fréquentation fut de 162 000 personnes en 2014. Huit ans plus tard, le parc a trouvé son attractivité avec 460 000 visiteurs, soit une hausse de 40 % par rapport à 2019.

⁷Le Potager extraordinaire est né en 1995 à La Mothe-Achard sous la forme d'une association. Vingt ans plus tard, à la suite du désengagement des collectivités et de difficultés financières, le groupe Soltiss (futur Estille) reprend la main avec l'idée d'en faire un parc autour du végétal. Fin 2018, il répond à l'appel à projet de La Roche-sur-Yon agglomération et obtient l'année suivante la délégation de service public.

⁸ À partir de 2024.



Depuis octobre 2022, toutes les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation légale de mettre en place une procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles, émanant notamment de leurs salariés.

Savez-vous que cette procédure peut être un véritable atout pour votre entreprise?

Par Nicolas **LATOURNERIE**, avocat associé chez BDO Avocats

Les origines de cette obligation légale pour les entreprises de plus de 50 salariés

En vertu du principe de liberté d'expression et encouragé par le droit anglo-saxon, le législateur français a créé en 2016 le statut de lanceur d'alerte. Une directive européenne du 29 octobre 2019 a imposé aux États membres de l'Union européenne de se doter d'un système efficace de protection des personnes émettant des alertes professionnelles.

C'est ainsi que la loi du 21 mars 2022 (dite loi Waserman) et son décret d'application du 3 octobre 2022 ont modifié la loi Sapin 2 en prévoyant précisément l'obligation pour les entreprises employant plus de 50 salariés de mettre en place une procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles émises notamment par leurs salariés (mais aussi anciens salariés, actionnaires ou associés, collaborateurs extérieurs ou occasionnels, co-contractants et sous-traitants par exemple) pour faciliter la révélation de faits graves et protéger les personnes à l'origine de cette alerte.

Quelles sont vos obligations?

Les sociétés de plus de 50 salariés doivent mettre en place un dispositif interne à l'entreprise permettant notamment à un salarié d'émettre une alerte pour signaler ou divulguer des faits qui se sont produits et qui peuvent constituer un crime ou un délit tels que la corruption, le détournement de fonds, le harcèlement moral ou sexuel, des discriminations. Ce dispositif, mis en place sous forme d'accord d'entreprise ou de note de service, doit prévoir comment traiter cette alerte et quelle suite lui donner.

Vous devez ainsi déterminer si l'alerte peut être émise par oral et/ou par écrit, qui doit en être destinataire et par quels moyens et qui peut la traiter ensuite dans un délai de trois mois maximum. Le dispositif doit prévoir comment accuser réception de cette alerte, de quelle manière la considérer recevable ou non, comment la gérer ensuite et y apporter une réponse.

Un salarié qui émet une alerte bénéficie d'une protection spécifique interdisant qu'il soit sanctionné ou licencié du fait d'avoir signalé ou divulgué les faits objet de l'alerte.

Que risquez-vous si vous ne mettez pas en place un dispositif d'alerte?

Dans le cadre d'un contentieux prud'homal, un salarié pourrait solliciter des dommages et intérêts si l'entreprise n'a pas mis en place ce dispositif alors qu'elle était soumise à l'obligation légale. En cas de contentieux commercial ou fiscal, un tiers pourrait également mettre en avant l'absence de respect de cette obligation pour demander la condamnation de votre entreprise.

Surtout, ne pas avoir mis en place dans votre société une procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles peut conduire plus facilement un lanceur d'alerte à saisir des autorités externes, voire à procéder à une divulgation publique des faits, ce qui peut à terme ternir votre réputation et votre image.

Comment ce dispositif peut, en définitive, constituer un atout pour votre entreprise

Plutôt que d'attendre qu'un risque se produise un jour, pourquoi ne pas profiter de ce dispositif pour en un faire un vrai atout pour votre entreprise ou votre groupe? La loi prévoit en effet que plusieurs sociétés appartenant à un même groupe peuvent mettre en commun la même procédure d'alerte, ce qui permet de mutualiser le dispositif et de communiquer plus largement sur son existence.

- Mettre en place ce dispositif c'est tout d'abord envoyer un signal à vos salariés et partenaires, en leur permettant d'émettre si nécessaire une alerte professionnelle en interne plutôt qu'ils ne saisissent une autorité publique. Vous préférez sans nul doute gérer une telle alerte avec vos propres moyens et sans fuite d'informations confidentielles plutôt que de voir des personnes extérieures à votre société vous demander de rendre des comptes!
- C'est aussi un moyen de fidéliser vos salariés voire d'attirer des candidats (à une période où les enjeux de recrutements peuvent s'avérer cruciaux pour le développement de
 l'entreprise) que de leur permettre de recourir à un dispositif clair, cadré et protecteur s'ils sont amenés un jour à être
 témoins de faits graves pouvant constituer par exemple un
 délit comme un détournement de fonds ou du harcèlement
 dans l'entreprise.
- À une époque où la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) constitue une préoccupation majeure pour l'entreprise, la mise en place dans votre société d'un tel dispositif peut démontrer votre volonté de vous engager complètement dans une réelle démarche RSE.
- Enfin, vous pouvez même vous démarquer d'autres sociétés et communiquer (sur votre site internet, les réseaux sociaux) grâce à la mise en en place de ce dispositif dans votre entreprise ou votre groupe. Auprès de fournisseurs ou clients, dans vos relations avec de grands groupes ou dans le cadre de marchés publics, vous pouvez vous prévaloir d'un engagement fort de votre société ou de votre groupe garantissant le respect des obligations légales en matière de droits des salariés, droit de l'environnement ou de la santé publique, lutte contre la corruption.

En bref, anticiper plutôt que subir demeure une règle que chaque entreprise se devrait de respecter. •

Le **cabinet BDO Avocats**, présent notamment à La Roche-sur-Yon et Nantes, conseille et assiste les entreprises et leurs dirigeants.

Bdoavocats.fr

UTILISATION DE L' ET PROMOTION QUEL ENCADREM

Spots publicitaires, affichages, packagings, cocréations de produits, campagnes sur les réseaux sociaux... Les entreprises rivalisent d'imagination pour promouvoir leurs marques. Célébrités, inconnus, mannequins professionnels ou occasionnels, tous ont en commun d'associer leur image à une entreprise, un produit ou une marque, pour participer à leur promotion commerciale.

Caractère sensible d'une personne, l'utilisation de l'image du mannequin dans un cadre commercial doit être particulièrement encadrée.

Par Pierre LANGLAIS, avocat, et Romane BOUJU, élève-avocate, au cabinet Solvoxia

Mais mannequin, c'est un métier non?

L'article L 7123-2 du Code du travail définit l'activité de mannequin comme le fait de présenter au public, directement ou indirectement par reproduction de son image sur tout support visuel ou audiovisuel, un produit, un service ou un message publicitaire, ou encore le fait de poser comme modèle, avec ou sans utilisation ultérieure de son image.

En résumé, la définition de mannequin ne limite pas au « mannequin professionnel des magazines » entendu au sens du grand public mais peut concerner tout un chacun (vous donc!) qui poserait en vue de la promotion de services ou produits.

Quel contrat mettre en œuvre pour qu'un tiers pose pour la promotion de vos produits?

Le contrat par lequel il est fait appel à un mannequin au sens précité est présumé être un contrat de travail, peu important le mode et le montant de la rémunération, la qualification donnée au contrat par les parties, ou la liberté laissée au mannequin (articles L7123-3 et L7123-4 du Code du travail).

Les juges ont tendance à requalifier des contrats en contrats de travail, quelle que soit la qualification choisie par les parties dès lors que des obligations de présence ou de participation sont mises à la charge de la personne dont l'image est utilisée. C'est notamment le cas des shootings photo, tournages, évènements, etc.

La qualification de contrat de travail implique l'application des règles du droit du travail. La présomption vise à faire bénéficier les mannequins de règles protectrices et d'assurer aux organismes sociaux le versement des cotisations sociales assises sur les rémunérations perçues au titre des contrats, qualifiées de salaires.

En pratique, la relation est généralement tripartite, entre le mannequin, l'entreprise utilisatrice et une agence de mannequin. Dans cette hypothèse, un contrat de travail est conclu entre le mannequin et l'agence, et un contrat de mise à disposition intervient entre l'agence et l'utilisateur (article L7123-17 du Code du travail).

De quelle manière exploiter l'image du tiers dans mes supports de promotion?

Les partenariats impliquent généralement la diffusion de supports papiers et digitaux représentant l'image du mannequin.

L'article L7123-6 du Code du travail prévoit que la rémunération due au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation de son image n'est pas considérée comme un salaire à deux conditions :

- La présence physique du mannequin n'est pas nécessaire pour l'exploitation
- Les sommes versées sont fonction du produit des ventes ou de l'exploitation de l'image.

IMAGE D'UN TIERS COMMERCIALE ENT JURIDIQUE?





À noter donc que dans l'hypothèse où l'image du mannequin serait représentée sur le packaging d'un produit, il sera nécessaire de l'indexer sur les revenus de ventes générées, ce qui peut s'avérer particulièrement onéreux.

Qu'en est-il des enfants mannequins?

Les enfants bénéficient de règles de protection spéciales.

Ainsi, un enfant de moins de 16 ans doit faire l'objet d'une autorisation individuelle préalable du préfet pour être engagé comme mannequin, et l'enfant de plus de 13 ans doit donner son avis favorable écrit.

L'autorisation individuelle n'est toutefois pas requise si l'enfant est engagé par une agence de mannequin qui a obtenu un agrément lui permettant d'engager des enfants.

Une visite médicale préalable est obligatoire et vise à s'assurer que, compte tenu de l'âge et de l'état de santé de l'enfant, celui-ci peut assurer une activité de mannequin sans compromettre sa santé ou son développement.

L'activité de l'enfant doit respecter les règles de l'emploi des mineurs, notamment la durée maximale du travail et le repos.

À noter également que la rémunération perçue (salaires et rémunération perçue au titre de l'exploitation de l'image) est en principe réservée à l'enfant et bloquée à la Caisse des dépôts et consignations jusqu'à sa majorité ou son émancipation.

En synthèse donc, les partenariats impliquant l'utilisation de l'image d'une personne doivent être particulièrement encadrés, tant sur le contrat conclu que les rémunérations perçues par le mannequin.

Cabinet exclusivement dédié à la propriété intellectuelle, au numérique et aux données personnelles

Solvoxia-avocats.com

LE CALME INTÉRIEUR

CLÉ DE LA PRISE DE RISQUE

Apnéiste aux multiples records du monde, Guillaume Néry a tenu, le 25 mai dernier au théâtre d'Ancenis, une conférence sur le thème "Prendre des risques pour créer de la valeur". L'occasion pour les 500 membres du Centre des jeunes dirigeants (CJD) présents de bénéficier de conseils concrets afin d'être mieux armés pour gérer les échéances importantes de leur quotidien.

Par Nicolas LE PORT

Atteindre des profondeurs abussales en apnée induit forcément des risques. Ces risques, l'apnéiste Guillaume Néry y est confronté au quotidien et a appris à les limiter. Au fil des années, rythmées par leur lot d'entraînements, d'échecs et de records, il a identifié des moyens de sécuriser au maximum sa pratique. Des clés partagées avec près de 500 dirigeants, à l'occasion de la soirée prestige du Centre des jeunes dirigeants d'Ancenis, le 25 mai dernier au théâtre Quartier libre. « Chaque entrepreneur est amené à prendre des risques dans sa vie professionnelle, a débuté l'apnéiste pour faire le parallèle avec le monde de l'entreprise. Pour moi, ce risque est multiple. Il est vital, car même si on met en place un important dispositif de sécurité, on peut malgré tout perdre la vie en pratiquant l'apnée. Ce risque a également été professionnel au départ, car je n'avais aucune certitude de réussir un jour à vivre de ma passion... »

Celui qui partage désormais son temps entre les stages d'apnée, les records, les master class, les tournages et les conférences identifie « l'idée de calme intérieur comme étant le meilleur moyen de gérer cette prise de risque face à des échéances importantes. L'idée est de réussir à construire sur le long terme un état général où l'on a le sentiment d'être dans une forme de maîtrise, sérénité et lucidité. C'est d'ail-

leurs ce même calme qui permet de prendre les bonnes décisions lors un rendez-vous professionnel, la présentation d'un projet de longue date ou une prise de position stratégique... », estime-t-il.

Trouver l'équilibre grâce à l'autodisicpline

Pour atteindre cet état, Guillaume Néry a rappelé qu'il « est essentiel de trouver l'équilibre dans les différentes sphères de nos vies. Cela passe par une forme d'autodiscipline, qui nécessite d'établir un contrat avec soi-même. Cette discipline doit répondre à deux critères : elle implique d'abord d'être réaliste. Cela signifie qu'il vaut mieux prendre des petits engagements qu'on va pouvoir honorer dans la durée plutôt qu'essayer de se fixer des objectifs inatteignables. Et elle doit être également globale, c'est-à-dire la plus large possible. Cela nécessite de faire attention à une multitude de détails, en rapport avec le corps notamment : une bonne hygiène de vie, un travail sur le sommeil, l'alimentation... Avoir un esprit sain dans un corps sain est tout autant fondamental quand on se lance dans une aventure entrepreneuriale. Dans ma pratique, le corps est au centre de la performance. J'ai réalisé que c'est également le cas en devenant chef d'entreprise et en développant mes propres projets. La gestion d'une entre-





prise est une performance intellectuelle qui demande d'avoir les nerfs solides, et donc une forme de solidité corporelle. C'est cette forme d'autodiscipline qui va permettre de tenir dans la durée mais aussi de mieux jongler dans la frénésie qui rythme notre quotidien. »

Après avoir rappelé que l'apnée ne se pratique jamais seul pour des raisons de sécurité, Guillaume Néry a souligné les bienfaits de la coopération : « C'est en réussissant à créer une aventure collective et de coopération sans limite au sein d'un groupe qu'on atteint ce calme intérieur. Cela nécessite d'être généreux et savoir donner de son temps aux autres. En apnée, c'est la condition sine qua non pour progresser car chaque plongée est systématiquement sécurisée par une équipe d'apnéistes. Il ne faut jamais être avare en énergie mais plutôt être exemplaire et donner systématiquement son maximum. Ainsi, chacun a envie de donner toujours plus et ça permet d'avoir la confiance de son équipe. Et en faisant preuve de transparence et d'honnêteté, la force du groupe devient plus grande. »

L'adaptabilité, pilier du calme intérieur

Le multiple détenteur de records du monde a ensuite évoqué la notion d'adaptabilité comme pilier de ce calme intérieur : « Quand on commence à progresser dans un projet professionnel ou sportif, on risque sans s'en rendre compte de s'enfermer dans une espèce de confort où l'on va vouloir à tout prix reproduire les schémas qui ont performé. Cette routine constitue une forme de risque dans le sens où l'on peut rapidement en devenir prisonnier. Il faut donc rester adaptable. Personnellement, je m'entraîne à l'être sur le terrain. Par exemple en plongeant à 105 mètres

dans une eau à 13°C sans combinaison. C'est à chaque fois hyper intéressant, car ça m'apprend à m'adapter à de nouvelles contraintes, à essayer de faire différemment... Et finalement, ça m'aide à mettre en place des stratégies qui me permettent de devenir plus fort et flexible. Quand on entreprend aussi, on peut s'adapter à tout, il suffit juste de prendre le temps. C'est pourquoi je recommande de régulièrement bousculer ses habitudes dès qu'on rentre un peu trop dans le confort. »

La respiration, arme ultime pour maîtriser ses émotions

Guillaume Néry a enfin souligné l'importance de la respiration pour maîtriser ses émotions. Exercice pratique à l'appui, il a démontré en 30 secondes que la respiration est la seule fonction du système nerveux autonome, dont on peut reprendre le contrôle instantanément : « Le souffle est donc l'arme ultime pour maîtriser ses émotions avant un moment fatidique, comme cette prise de parole en public devant vous aujourd'hui. »

Évoquant la remontée à la surface en apnée en guise de conclusion, il a rappelé combien il est essentiel de savoir faire preuve de résilience : « Prendre chaque coup de palme l'un après l'autre a toute son importance. Il ne faut pas être dans l'urgence ni dans l'attente de la surface, car en apnée, on ne peut pas abandonner. Il n'y a aucune porte de sortie. D'où l'importance de rester calme pour conserver un maximum de lucidité. Après, soit je réussis, soit j'échoue... Peu importe le résultat, ce qui est important, c'est d'analyser, faire le bilan et savoir prendre du recul car les deux issues ne sont pas simples à gérer. »



■ EN BREF >

N'GO SHOES PARTENAIRE DE LA ROCHE VENDÉE CYCLISME

Le fabricant de baskets éthiques N'go Shoes, vient de remettre 25 paires de chaussures au Team LMP du RVC (National 2), club de cyclisme de La Roche-sur-Yon. Le montant de la dotation s'élève à 2600 €. Ce partenariat d'image a été initié par l'agence vendéenne Les Gregarios, spécialisée dans l'événementiel sportif. Depuis le 1er mai et jusqu'au 31 décembre 2024, les coureurs ainsi que le staff de l'équipe yonnaise porteront les baskets fournies par la marque nantaise lors des temps de représentation (hors compétition) : rendez-vous avec les partenaires ou encore remises de prix. « Le partenariat s'est fait assez naturellement, Kévin Gougeon, cofondateur de la marque, étant passionné de sport et notamment de cyclisme », explique Simon Phelippeau, gérant associé des Gregarios avec Amaury Thibaud. Déjà en 2022, N'go Shoes avait réalisé une paire de chaussures exclusive en partenariat avec le Tour de France et l'enseigne de mode Jules.

Alexandrine DOUET

NOUVEAU PARTENAIRE MAJEUR POUR LE HBC NANTES

Partenaires depuis 2014, le Crédit agricole Atlantique Vendée et le club de handball HBC Nantes franchissent un nouveau cap dans leur coopération : la banque devient le partenaire majeur du club pour les trois prochaines saisons, jusqu'en 2026. Dans un communiqué, les deux structures mettent en avant une «aspiration commune : l'engagement en faveur de la jeunesse ». Le club forme ainsi de jeunes joueurs dans son centre de formation et développe « un modèle inclusif pour permettre à tous l'accès au plus haut niveau de performance». De son côté, le Crédit agricole Atlantique Vendée propose des offres qui facilitent l'intégration économique de la jeunesse dans la société et annonce avoir recruté 147 alternants en 2022 et accueilli 103 stagiaires de 3e issus de la diversité ou en manque de réseau, pour se familiariser avec le monde de l'entreprise. « Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'associer nos marques respectives autour de projets RSE et de formation », a notamment déclaré le directeur du club nantais Gaël Pelletier.

Gildas PASQUET

LA FLAMME OLYMPIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE?

En 2022, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique ne s'était pas porté candidat au passage de la flamme olympique sur son territoire en raison du coût trop élevé de l'opération (180 k€). Le Département regrettait également de ne pouvoir choisir le jour du passage et donc d'en priver les 400 000 licenciés sportifs de Loire-Atlantique.

Mais c'était sans compter sur les communes de Basse-Goulaine, La Baule, Saint-Sébastien, Vertou ainsi que la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa). Leurs édiles sont prêts à se répartir le coût du passage de la flamme pour mettre un coup de projecteur sur leur territoire. Par conséquent, ces cinq collectivités sont candidates à l'accueil de la flamme auprès du Comité d'organisation des Jeux Olympiques (Cojo) de Paris 2024. Si Tony Estanguet, président du Cojo, a déjà validé ces candidatures, ce n'est pas pour autant gagné : le parcours officiel de la flamme sera dévoilé le 23 juin à Paris. D'ici là, les maires concernés auront le temps d'aller plaider leur cause au plus haut niveau, comme l'a fait dernièrement Franck Louvrier, maire de La Baule et vice-président de la Région, auprès d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports.

Nicolas LE PORT



NATURE

LE GUIDE VENDÉE RANDO POUR PARTIR SUR LES ROUTES

Plus de **3 600 km** de promenades et randonnées, **58 sentiers de marche** dont 23 circuits "coup de cœur" alliant confort, attrait touristique et patrimoine remarquable : après le *Guide Vendée Nature* (2022) et le *Guide Vendée Vélo* (2021) le Département de la Vendée publie le Guide Vendée Rando pour faire découvrir **l'environnement et le patrimoine vendéen**, à travers des itinéraires retenus pour leur qualité, leur sécurité et leur confort. Du littoral aux îles en passant par le Marais poitevin et le Haut et Bas Bocage, des **descriptifs sentier par sentier** sont disponibles ainsi que des photographies inédites de la faune et de la flore locale.

Le Guide Vendée Rando (148 pages) est gratuit et disponible aussi bien en version papier à l'Hôtel du Département de la Roche-sur-Yon que sur Internet sur Vendee.fr.

FESTIVAL

"LES FEUX DE L'ÉTÉ" REVIENT AVEC SON ROCK ENFLAMMÉ

Deux jours et deux scènes dédiées totalement au rock : le festival "Les feux de l'été" est de retour... et «il y en aura pour tous les goûts», comme le souligne Antoine Bouchet, président du festival. Les Bretons de Matmatah, le groupe punk britannique The toy dolls et le groupe de métal français Mass hysteria seront ainsi au rendezvous pour mettre le feu à la scène. Également à l'affiche : Skip the use, Kokomo et son rock hard blue psychédélique ou encore le quatuor punk rock Pogo car crash control, sans oublier deux formations rock 100 % féminines : Fallen lillies et Ladies ballbreaker... Mais aussi du rock celtique, cuivré, de la chanson punk...

Les 23 et 24 juin au Parc de la Bourroche, à Saint-Prouant (85). Pass un jour : 35 €; deux jours : 54 €. Programmation et billetterie : Feuxdelete.com







Le Voyage à Nantes a toutes les chances de ne pas laisser le public de marbre cet été! Pour cette 12^e édition, les **statues de la ville**, partie intégrante du paysage nantais, sont mises à l'honneur. « Fascinés par leur présence et leur invisibilité, nous avons décidé qu'elles seraient les personnages de notre aventure, voire que certaines d'entre elles se mettraient à vivre, se détendraient et nous retrouveraient dans la "vraie vie" », explique Jean Blaise, directeur du Voyage à Nantes. L'occasion pour le public de faire des rencontres surprenantes en arpentant le parcours artistique, le long de la fameuse ligne verte. Sur les 80 œuvres du Voyage permanent, 21 nouveautés 2023 seront à découvrir. Parmi les nouveautés marquantes, on trouvera rue d'Orléans une lignée de 19 statues figuratives d'inspiration gréco-romaine, réalisées dans un mélange de poudre de marbre et de béton armé. de l'artiste chinois Xu Zhen. À la fois occidentale et bouddhiste, l'œuvre laisse apparaître, lorsqu'on se met en face d'elle, un "bodhisattva" aux innombrables bras... On pourra aussi apercevoir le général Cambronne assis à la terrasse de la Cigale,

ceuvre d'Olivier Texier, ainsi que la statue imposante d'un "Homme pressé", par Thomas Houseago, à la fois homme, monstre et robot, avançant d'un pas décidé dans le passage Pommeraye... Quant à la fontaine de la place Royale, elle accueillera une vingtaine de sculptures colorées en céramique de l'artiste Maen Florin. Sur une autre place, celle du Commerce, six sculptures en marbre de Carrare et bronze, appelées "The Humans", montreront leur visage mi-humain, mi-émoticône.

Sept nouveaux lieux investis

Le tramway sera aussi de la partie : la ligne 2 se métamorphosera en "Jardins mobiles" grâce à un habit de couleurs vives signé Florian Viel. D'autres œuvres, plus anciennes et désormais "installées" dans la ville, s'inscrivent également sur le parcours des voyageurs, comme les éloges "à la transgression" Cour Cambronne et "au pas de côté" place du Bouffay, de Philippe Ramette. La seconde, devenue emblème de la ville, ne sera plus complètement immobile...

L'édition 2023 du Voyage à Nantes, ce seront aussi sept nouveaux lieux investis. C'est le cas par exemple du cloître de la Maison de l'Immaculée, où l'on pourra voir la collection des masques Peignon, singulier assortiment de masques burlesques appartenant à la célèbre Maison Peignon de Nantes, fondée en 1853, prestigieux fournisseur de costumes.

Enfin, lieu emblématique et immanquable pour faire une pause durant la déambulation, la **Cantine du Voyage** est une nouvelle fois ouverte au public pour se restaurer et profiter d'un espace détente en bord de Loire.

Du 1^{er} juillet au 3 septembre à Nantes. Programme complet sur *Levoyageanantes.fr.*

VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 26 MAI I RÉSULTAT DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-NAZAIRE

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	PRIX DE VENTE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 15 allée des Platanes et 1 allée des Malfiches (à l'angle de ces deux voies) SAINT BREVIN LES PINS Maison d'habitation	6 a 79 ca	100 000 €	Vente non requise	SCP LE HAN, BOUREAU, TOUCANE, KERGALL Tél. 02 40 22 22 53

VENDREDI 16 JUIN | VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	HEURE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 1 B rue de la Butte PETIT MARS Maison		30 000 €	10 h	PARTHEMA AVOCATS Me RIOU J.P. Tél. 02 44 76 13 67
Vente aux enchères publiques La Basse Ferronnière ERBRAY Maison d'habitation Visite le 5 juin 202 3 de 14 h à 15 h		50 000 €	10 h	ASKE AVOCATS CONSEILS Me PELLETIER Q. Tél. 02 51 82 06 06



le média des affaires en Loire-Atlantique et Vendée

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



ABONNEZ-VOUS!

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 40 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 63 € TTC VERSION NUMÉRIQUE : 38 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 105 € TTC

couplage magazine + version numérique + newsletter parution hebdomadaire



Paiement sécurisé

Nom ou raison sociale
Adresse
Téléphone
E-mail
Nombre d'abonnés souhaité

ANNONCES LEGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier le annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail: annonces-legales@informateurjudicaire.fr

Plateforme: https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/ jorf/id/JORFTEXT000046848959):

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

NOUVELLE **PLATEFORME DE SAISIE**



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-**ATLANTIQUE**

NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z Nantes - Rennes Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES SELARL JPK (successeur Antonietti) SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 05 juin 2023

DRUGSTORE (Etude de Nantes) Exposition: 9 h 30 / Vente: 10 h

Mercredi 07 juin 2023

MATERIEL DE LOGISTIQUE & MANUTENTION (44400 Rezé)

Exposition: 9 h / Vente: 10 h / Enlèvement le 14/06

Jeudi 08 juin 2023

ISOLATION EXTERIEURE & NETTOYAGE (44700 Orvault) Exposition: 9 h / Vente: 10 h / Enlèvement les 15 et 16/06



Adresses des ventes sur www.oep.fr Frais judiciaires 11,9 % HT Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT



Vos annonces légales et vos formalités juridiques dans toute la France

TÉL.: 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

S

CONSTITUTIONS



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

TOKKI

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 18 Rue Armand Brossard, 44000 NANTES

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes

suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : TOKKI Siège : 18 Rue Armand Brossard, 44000 NANTES Durée : 99 ans à compter de son im-

matriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 10 000 euros
Objet: Restauration rapide, streetfood coréenne, petite restauration, sur place et à emporter, ventes de boissons exclusivement non alcoolisées, salon de café, salon de thé et le négoce de tous produits alimentaires, traiteur, épicerie fine

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à

l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collec-tivité des associés.

Président : Monsieur Thibault GENTRIC, de-meurant 4 Rue de l'Heronnière, 44000

Directeur général : Madame Yeongun KU-GENTRIC, de-meurant 4 Rue de l'Heronnière 44000 NANTES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES. POUR AVIS

Le Président

L23IJ08937



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

PETIT PORT Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 21 route de la Chapelle Sur Erdre 44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-

Dénomination sociale : PETIT PORT Siège social : 21 route de la Chapelle Sur Erdre, 44300 NANTES Objet social : L'acquisition, l'admi-

nistration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds néces-saires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social : 1 000 euros, constitué

uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Hai Yen NGUYEN, née le 09 septembre 1983 à HANOI demeurant 21 route de la Chapelle Sur

Erdre 44300 NANTES Erdre 44300 NANTES
Monsieur Quoc Huy NGUYEN,
né le 06 juillet 1974 à HAI PONG
demeurant 21 route de la Chapelle sur
Erdre 44300 NANTES

Clauses relatives aux cessions de

dispense d'agrément pour cessions à

associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis La Gérance

L23IJ08975



Aux termes d'un ASSP en date du 31/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BOEST AN

EGOR
Objet social: l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit im-meuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement Siège social : 22 rue Henri fiollin, 44400

Capital : 1 000 €

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Co-gérance: M. BOUCHER benoit, demeurant 22 rue henri fiollin, 44400 REZE et M. PEDRON gunevel, demeurant 28 rue Roiné, 44400 REZE

Clause d'agrément : se référer aux sta-L23IJ09040



SCI La Remaudière SCI au capital de 3 000 € Siège social: Le Plessis Route d'Ancenis 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Par ASSP en date à LE LOROUX BOT-TEREAU du 22/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : SCI La Remau-

Siège social : Le Plessis, Route d'Ance-nis, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Objet social: L'acquisition d'immeuble(s), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir proprié-taire ultérieurement. Capital social : 3 000 €, constitué uni-quement d'apports en numéraire Durée de la Société : 99 ans à comp-

ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Gérance: Monsieur Baptiste BOUJU, Gérance: Monsieur Baptiste BOUJU, demeurant 223 rue du Pin, 44240 SUCE SUR ERDRE, la société FINANCIERE BORDIER, ayant son siège social Le Plessis Route d'Ancenis, 44430 LE LO-ROUX-BOTTEREAU, immatriculée sous le n° 908 509 482 au RCS de Nantes et Monsieur Nicolas FONTENEAU, demeurant 48 rue du Haut Fief, 85610 CUGAND.

Clauses relatives aux cessions de parts : droit de préemption des associés au prorata du nombre de leurs parts sociales et agrément pour toute cession par assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation de la Société au Redu commerce et des sociétés de

L23IJ09323

SERVICE **ABONNEMENT**

TÉL.: 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

JS ELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros Siège social : 3 rue de la Malnoue 44470 THOUARE SUR LOIRE

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JS ELEC Siège social : 3r rue de la Malnoue 44470 THOUARE SUR LOIRE Objet social : Tous travaux d'électricité générale

(neuf et rénovation), Mise en sécurité de toute installation électrique,

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits cription ou d'acnat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet

similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social : 1 500 euros Gérance : Monsieur Jérôme SAUVAGE, demeurant 3 rue de la Malnoue 44470 THOUARE SUR LOIRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis La Gérance

L23IJ09422

CAPEB SOLUTIONS

Service Droit des Sociétés 4 rue de l'Aéronautique 44340 BOUGUENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 24/05/2023, il a été constitué une société présentant

les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabili-té limitée à associé unique

té limitée à associé unique
Dénomination sociale : ATELIER 49
Siège social : 49 rue du Petit Bel Air,
44300 NANTES
Objet social : Tous travaux et toutes activités de plomberie, chauffage, ventilation,
aménagement de cuisine et salle de bain,
Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 3 000 euros

Capital social : 3 000 euros Gérance : Monsieur Guillaume ORY, demeurant 49 rue du Petit Bel Air 44300

NANTES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis

La Gérance

L23IJ09463



HOME FAMILY INVEST

Société civile immobilière au capital de 10 000 euros Siège social : 9 rue de la Feuillarderie 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature

privée en date à REZE du 17 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : HOME FAMILY INVEST.

Siège social : 9 rue de la Feuillarderie, 44400 REZE

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition par tout moyen d'immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, meublée ou non meublée, et, à titre occasionnel et non spéculatif, l'aliénation de tout bien immobilier lui appartenant, par voie de vente, d'échange d'anport ou autrement. d'échange, d'apport ou autrement ;
- L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie hypothé-caire, la conclusion de tout contrat de prêt bancaire ou de tout acte nécessaire au financement des opérations envisagées ;
- Et généralement, toutes opérations quelconque, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et suscep-tibles d'en favoriser la réalisation, à condi-tion toutefois d'en respecter le caractère

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au RCS.

Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Franck DODE et Madame Sandrine PICARD, épouse DODE, demeurant ensemble 9 rue de la Feuillarderie - 44400 REZE, sont nom-més cogérants sans limitation de durée à compter du 17 mai 2023.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément décisions collective extraordinaire des associés, représentant au moins les deux tiers des parts so-ciales, pour toutes transmissions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis La Gérance

L23IJ09482



AVIS DE CONSTITUTION

26 rue de l'Ile-de-France

Suivant acte reçu par Me François CERES, Notaire à VERTOU, le 25 mai 2023 il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les

Dénomination : FAMEILIA Forme: SOCIETE CIVILE

Capital social: QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00€)

Siège social : BASSE-(44115), 110 rue des Rouleaux social : BASSE-GOULAINE

Objet social : l'acquisition, la déten-tion, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont la société pourra devenir propriétaire ; la prise de participations di-rectes ou indirectes dans toutes sociétés.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Apports: 400.000,00 € en numéraire

Gérants : M. Alain MEILLERAIS et Mme. Catherine MEILLERAIS née DRON-NEAU, demeurant ensemble à BASSE-GOULAINE (44115), 110 rue des Rouleaux.

Immatriculation: R.C.S. de NANTES

TEL.: 02 40 47 00 28 WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



SELARL OL AVOCAT Natacha OLLICHON

Avocat au Barreau de Nantes 9 Rue du Couëdic - Place Royale **44000 NANTES**

LES BOUQUINADES Société à responsabilité limitée uniperson-nelle au capital social de 1 000,00 € Siège social : 28 rue Pitre Chevalier -44000 NANTES

RCS NANTES en cours d'immatriculation

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26 mai 2023, à Nantes, il a été insti-tué une Société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : LES BOUQUI-

Capital social : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en CENT (100) parts sociales de DIX EUROS même catégorie, intégralement souscrit et libéré.

et libere.
Siège social: 28 rue Pitre Chevalier 44000 NANTES.
Objet principal: L'exploitation et la
gestion de librairie, notamment de seconde main, ce qui comprend l'achat, la
revente de livres d'occasion en boutique physique et en ligne et plus généralement la vente d'articles de papeterie, fourni-tures scolaires et de bureau, articles de tabletterie, gadgets, jouets, jeux de socié-té, jeux culturels, éducatifs et créatifs, ca-deaux, carterie, affiches, et tous produits multimédias (vidéos, disques vinyles, CD, DVD, etc); l'achat et la vente de confiseries, thés, cafés, petite maroquinerie, bijoux fantaisie et plus généralement articles de Paris; L'organisation d'évènements culturels, de rencontres littéraires et poécies slam et concerts de salons ments culturels, de réncontres littéraires et poésies, slam et concerts, de salons de lecture, d'ateliers créatifs et d'écriture, d'expositions d'artistes au sein du magasin ou en dehors de ses murs ; Cours de français et prestations d'écrivaine publique ; L'exploitation et la fabrication de tous produits dérivés : L'acquisition de tous objets et matériels, l'obtention de toutes concessions et de toutes marques destinées à l'exploitation ou à la réalisation de cet objet ; La participation directe ou indirecte de tous établissements de même nature ; et plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, artisanale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher lière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet so-cial ou à tout objet similaire ou connexe et pouvant contribuer au développement

de la Société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

merce et des Societes.
Gérant: Mme Nadège DAMAMME, née
à LAVAL (53) le 06 mars 1979, demeurant 1 Boulevard Georges Pompidou à
NANTES (44200) nommée Gérante pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ09562

Par ASSP du 24/05/2023 il a été constitué une société présentant les caractéris-tiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-

lière Dénomination sociale : ITINERAIRE

Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES

Chenaie 44100 NANTES
Objet social: Acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autre, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement pour une affectation à usage d'habitation, profession-

ration à usage d'habitation, profession-nel, commercial, artisanal ou industriel, conclusion de tout emprunt et toute sûre-té en garantie de ces derniers, Durée de la Société : 99 ans à comp-ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : M. Eric LA-

THIERE-LAVERGNE, demeurant 6 rue Sur

Perpétue, 57200 SARREGUEMINES Clauses relatives aux cessions parts:

agrément requis dans tous les cas

 agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS

Pour avis. La Gérance

L23IJ09571

Aux termes d'un ASSP en date 26/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ATELIER TOI-

LETTAGE

Dijet social : -Toilettage pour animaux et toute activité connexe s'y rapportant Siège social : rue du Touraine, 44390 NORT SUR ERDRE Capital : 1000 €

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES Gérance: Mme LE GALL Blandine, demeurant 21 rue du Green, 44260 SA-VENAY

La gérante

L23IJ09575

Avis est donné de la constitution d'une présentant les caractéristiques

Dénomination sociale : **FELF HOL-DING**.

Forme sociale: SAS.

Siège social : 23 rue Saint Rogatien 44000 NANTES.

Durée de la société : 99 ans.

Objet social : Acquisition, détention, gestion, cession ou apport de valeurs mobilières et titre de créances; Conseils et prestations de services techniques non réglementés sur les plans administratifs, de la gestion, comptable, financier, com-merciale, marketing et du management ; L'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autre-ment, de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Capital social: 100 euros.

Président : François-Emerick LONCLE de FORVILLE demeurant 23 rue Saint Ro-gatien 44000 NANTES.

Admission aux assemblées / droit de vote / agrément : tout associé, par lui -même ou mandataire, peut participer aux décisions collectives. Chaque aux occisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.

Immatriculation au RCS de NANTES



ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

SERVICE ANNONCES LEGALES

TÉL.: 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES 41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/05/2023 par Maitre Charles-Hen-ri GASCHIGNARD, Notaire à NANTES (44000) - 41 rue Jeanne d'Arc, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SCI BROSSOL-LET MINART

Objet social : propriété gestion admi-

nistration de tous biens immobiliers Siège social : 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES

44300 NANTES
Capital: 1 000 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Co-gérance: M. BROSSOLLET Julien, demeurant 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES et Mme MINART Claire, demeurant 70 boulevard Michelet, 44300 NANTES

Pour avis Le Notaire

L23IJ09613



CAN&LEON SARL au capital de 61 000 € Siège social: 47 rue de la Vincendière 44470 CARQUEFOU

Par acte SSP du 26/05/2023 à CAR-QUEFOU, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale : CAN&LEON Forme sociale : SARL Capital : 61 000 € Siège social: 47 rue de la Vincendière, 44470 CARQUEFOU

444/0 CARQUEFOU
Objet: L'activité de gestion de toutes
participations dans des sociétés, et la
fourniture de toutes prestations de services n'entrant pas dans le cadre d'une
activité réglementée.
Durée de la société: 99 ans à compter

de son immatriculation au RCS de Nantes. Gérant: Monsieur Axel GIRARD, de-meurant 47 rue de la Vincendière, 44470 CARQUEFOU.

L23IJ09643



GIRMAX SARL au capital de 61 000 € Siège social: 5 ter rue de Nozine 44710 PORT SAINT PERE

Par acte SSP du 26/05/2023 à PORT SAINT PERE, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : GIRMAX

Denomination sociale: GIRMAX
Forme sociale: SARL
Capital: 61 000 €
Siège social: 5 ter rue de Nozine,
44710 PORT SAINT PERE
Objet: L'activité de gestion de toutes
participations dans des sociétés, et la fourniture de toutes prestations de services n'entrant pas dans le cadre d'une activité réglementée.

Durée de la société: 99 ans à compter Duree de la societe: 99 ans a compter de son immatriculation au RCS de Nantes. Gérant : Monsieur Maxime GIRARD, demeurant 5 ter rue de Nozine, 44710 PORT SAINT PERE

L23IJ09644



asci - audon SÉBASTIEN CONSEIL EN INFORMATIQUE

SARL au capital de 3 000 € Siège social: 6 rue de la Margolerie 44220 COUËRON

Par acte SSP du 26/05/2023 à

COUËRON, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale: ASCI - Audon Sébastien Conseil en Informatique Forme sociale: SARL Capital: 3 000 €

Siège social: 6 rue de la Margolerie, 44220 COUËRON

Objet: Le conseil en informatique, en Objet: Le conseil en informatique, en proposant des prestations en assistance à maîtrise d'oeuvre ou en assistance à maîtrise d'ouvrage. La conduite de projet, la gestion des appels d'offres public et privés et l'infogérance.

Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant: Monsieur Sébastien AUDON, demeurant 6 rue de la Marqolerie 44220

demeurant 6 rue de la Margolerie, 44220 COUËRON.

L23IJ09651



1 Avenue du Gulf Stream 44 380 PORNICHET

ASC

ASC Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : 13, Allée Madeleine Massonneau 44600 SAINT NAZAIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 26 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabi-

Inte limitée
Dénomination sociale : ASC
Siège social : 13, Allée Madeleine Massonneau 44600 SAINT NAZAIRE
Objet social : L'activité d'assistance à maitrise d'ouvrage, toutes missions de pilotage, coordination, de suivi de chantiers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : CORBILLE Richard demeurant 13, Rue Alberto Santos-Dumont
44600 SAINT NAZAIRE, BONNAUD
Laurent demeurant 8, Impasse des Coteaux 44380 PORNICHET,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de
SAINT NAZAIRE.
Pour avis

Pour avis La Gérance

L23IJ09743



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé signé en date du 30/05/2023 il a été constitué une date du 30/05/2023 il a été constitué une SoCiété présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SAS. Dénomination sociale : MULTIPRO 44. Siège social : AGH SECRETARIAT - 570 route de clisson - 44120 VERTOU. Objet social : peinture en bâtiment, nettoyage, rénovation par recours à la sous-traitance, Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 100 éuros (100 actions de 1 €uro) Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions et transmissions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute mutation d'actions est soumise à l'agrément préalable des actionnaires, et subordonnée alabie des actionnaires, et subordonnee à l'agrément de la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés. Président : Monsieur Faycal DEBBABI demeurant 17 chemin de la secherie - 44300 NANTES Immatriculation : au RCS de NANTES.

Pour avis. le Président.

L23IJ09765

PUBLICATION EN LIGNE



Maïlys LE CARDINAL Notaire

Étude de Maître Roland GUILLO 21 rue de la Gare 44320 SAINT PERE EN RETZ

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/05/2023 par Maitre Maïlys LE CAR-DINAL, Notaire à SAINT PERE EN RETZ (44320) - 21 rue de la Gare, il a été consti-tué une SAS ayant les caractéristiques

tue une SAS ayant les caracteristiques suivantes :

Dénomination : HCI
Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, la conservation et l'entretien des biens ou des la conservation et l'entretien des biens ou la conservation et l'entretien des biens ou droits sociaux, ainsi que la division de tout immeuble ou la subdivision en lots sous le régime de la copropriété ou par état descriptif de division en volumes, l'administration, la gestion et la location du patrimoine social, la gestion de la trésorerie de la société, la régularisation de tous emprunts, toute ouverture de crédit ou la citièté de caisse, ou de tout crédit bail facilités de caisse, ou de tout crédit-bail, auprès de toute banque ou établissement de crédit ou financier, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, l'aliénation, dans le cadre de la gestion patrimoniale de la So-ciété, de tout ou partie des droits et biens mobiliers et immobiliers lui appartenant. Siège social : 7 Le Tertre, 44560 COR-

SEPT

SEPT
Capital: 1 000 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Président: M. HOUIS Dylan, demeurant 7 le Tertre, 44560 PAIMBOEUF
Admission aux assemblées et droits de votes: Chaque actionnaire est convoqué

aux Assemblées. Chaque action donne

droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumise à agrément

Pour avis Le Notaire

L23IJ09780



KLM RESEAUX

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 23 rue Paul Landais 44200 Nantes

RCS NANTES (en cours d'immatriculation)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 mai 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : KLM RESEAUX.

Siège: 23. rue Paul Landais - 44200 Nantes

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital: 1 000 euros.

Objet : L'installation de réseaux de té-lécommunications en fibre optique ; de construire ou modifier les portions trans-port et distribution des réseaux télécom-quinication en fibre optique d'accurage. munication en fibre optique ; d'assurer la continuité optique des réseaux de télécommunications en fibre optique.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés,

sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Karim MAOU-HOUB demeurant 23 rue Paul Landais - 44200 Nantes.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le président

L23IJ09786

BAJA Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 12 l'Île Fleurie 44150 VAIR SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAIR SUR LOIRE du 30 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BAJA Siège : 12 l'Île Fleurie - 44150 VAIR SUR LOIRE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 euros Objet : L'activité de holding consistant

- la prise de participation ou d'inté-rêt dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelle que

soit leur activité,

- la gestion de portefeuille de titres

sociaux

sociaux,
- toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises,
- toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, en matières de gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique et informatique auprès des filiales et sous-filiales, destinés à les assister, les promouvoir et les dévelopments.

voir et les développer,
- la gestion centralisée de la trésorerie.
Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-cription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont sou-mises à l'agrément de la collectivité des

Associés.

Président : Madame Blandine COU-RAULT, demeurant 12 l'Île Fleurie - 44150 VAIR SUR LOIRE

La Société sera immatriculée au Re gistre du commerce et des sociétés de NANTES

POUR AVIS La Présidente

1 231.109807

Aux termes d'un ASSP en date du 04/05/2023, il a été constitué une EURL

ouvoisors in a ete constitue une Eona ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: ELGAID

Objet social: Boucherie Charcuterie
Traiteur Epicerie fineCommerce de détail de tous produits alimentaires ou non, boissons non alcoolisées

Siège social : 3 Rue du Bouffay, 44000

NANTES
Capital: 1000 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Gérance: M. BENYOUCEF Mohamed
demeurant 7 Rue de Crozon, 44300

Pour avis La Gérance

L23IJ09816

P&P

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 36 Avenue des Ibis, 44500 LA BAULE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Baule du 4 mai 2023, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : P&P Siège : 36 Avenue des Ibis, 44500 LA BAULE

Durée : 99 ans à compter de son im-matriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital: 10 000 euros Objet:

La Société a pour objet, en France et à l'étranger la commercialisation au détail des produits suivants : - articles de décoration ;

- Linge de maison ; luminaires (accessoire) ;

- luminaires (accessoire);
- art de la table;
- art culinaire: commerce de détail d'autres équipements du foyer.

Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il nossède ou représente d'actions.

draque associe dispose d'attain de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Jean-Marc VIVIER, demeurant La Cheverrière, 44140 REMOUILLE

La Société sera immatriculée au Rejittre d'un propresent des capitités de

gistre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE. POUR AVIS

Le Président

L23IJ09820

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE 6 Rue Edouard Nignon 44372 NANTES

TRANSPORT TJT
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 500 euros
Siège social : 14 rue des Pourpiers
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présen-

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée unipersonnelle; Dénomination sociale: TRANSPORT TJT; Siège social: 14 rue des Pourpiers - 44300 NANTES; Objet social: transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3.5 tonnes; Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au BCS: Capital : 99 ans a compter de la date de l'Imma-riculation de la Société au RCS ; Capital social : 4 500 euros ; Gérance : Monsieur Ahmad THAJT demeurant à NANTES (44300), 14 rue des Pourpiers, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de

Pour avis. la Gérance

L23IJ09829

Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

ayant les caracteristiques suivantes :
Dénomination : AB & AST
Sigle : L'Amphore
Objet social : Hôtellerie, restauration,
débit de boisson (licence 4)
Siège social : 516 Avenue de la plage,
Quimiac, 44420 MESQUER

Quimiac,44420 MESQUEN
Capital: 10 000 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE.
Président: M. BERTHOMIEU
Alexandre, demeurant 18 Mail Pablo Picasso, 44000 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne

aux Assemblées. Chaque action uonne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables.La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre des mouvements coté et paraphé.
Pour avis

Pour avis Alexandre Berthomieu

L23IJ09833

Suivant ASSP à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310), le 17/05/2023 il a été constitué une SCI : Dénomination SCI Démimis Siège : 3 impasse des Vignes, 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU OBJET la location meublée ou non meublée, la location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers : la propriété, la déten-tion, la gestion directe d'immeubles ou

biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeuble bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; l'obtention ou l'ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financontrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social. DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation RCS Capital: 1.000€ Gérance: Monsieur Geoffrey ANGIBAUD demeurant 3 impasse des Vignes, 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU Cession: Parts sociales librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins le trois quarts des parts sociales. Immatriculation: RCS NANTES. Pour avis, la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement via le procédé DOCUSIGN en date du 31 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabi-

lité limitée

Dénomination sociale : C2C Siège social : 1 Impasse des A 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE Ajoncs,

44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE
Objet social: La Société a pour objet,
en France et à l'étranger: L'activité de
maitrise d'oeuvre et de bureau d'études
pour la construction et la rénovation. Le
pilotage, le suivi et la coordination de
chantiers. Le contrôle technique assurant la bonne réalisation des constructions. L'assistance dans la conclusion et
la réalisation des contrats de travaux. La
réalisation de toutes études financières la réalisation des contrats de travaux. La réalisation de toutes études financières et techniques, le conseil, l'expertise, la formation, et toutes opérations se rapportant aux constructions de bâtiments, aménagement de terrains, de voieries et réseaux divers. La réalisation d'esquisses, d'avant-projets et de projets. L'examen de conformité et la direction de l'exécution des contrats de travaux. La réalisation des contrats de travaux. L'examen de contormite et la direction de l'exécution des contrats de travaux. La réalisation de plans, dossiers techniques et administratifs, ainsi que la prestation de services et la sous-traitance auprès d'entreprises extérieures en vue de la réalisation de l'objet social. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. l'exécution des contrats de travaux. La ré-

ou murectement a l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au R.C.S.

Capital social: 1 000 euros, constitué

uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Martin DENIS, demeurant 1 Impasse des Ajoncs, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTES.

Pour avis La Gérance

L23IJ09842



NOUVELLE

PLATEFORME DE SAISIE



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société, par acte sous seing privé en date à VERTOU du 31/05/2023, présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : GEORGES CAT DÉVELOPPEMENT.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Capital social : 10.000 euros, constitué d'apport en numéraire.

Siège social : 2, rue Anne de Bretagne 44120 VERTOU.

Objet social : création, développement, animation et gestion d'un réseau de franchise d'hôtels félins.

Durée: 99 ans

Présidente: TAMARA, SAS sise 23, La Perrière 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, 952 046 613 RCS NANTES, pour une durée indéterminée. Représentant permanent : Mme Maggy MASSÉ, demeurant 23, La Perrière 44450 SAINT -JULIEN-DE-CONCELLES.

Cession d'actions : quand la société est pluripersonnelle, les cessions aux non associés sont soumises à agrément et préemption.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son iden-tité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'une

Immatriculation : R.C.S. NANTES. L23IJ09849

ARKAJURIS Société d'Avocats

FARIBBE

SARL au capital de 5 000 euros 22 Esplanade Rosa Parks - 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing pri-vé du 02 mai 2023, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : FARIBBE

Siège social : 22 Esplanade Rosa Parks - 44400 REZE.

Objet social: L'exploitation d'un bar, l'activité de restauration à consommer sur place, à emporter, en livraison et la vente de petite épicerie avec la vente de vins

Durée : 99 ans à compter de son im-matriculation au RCS.Capital social : 5 000 euros

Gérant : Monsieur Paolo FARIA DA SILVA demeurant 35 rue Augustin Mouillé - 44400 RF7F

Immatriculation: RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ09855

WAVE AND ROAD

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros Siège social : 23 Allée du Marchas 44320 CHAUMES EN RETZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 30/05/2023 il a été constitué une société présentant les caractéris-tiques suivantes :

Forme: Société par actions simplifiée.

Dénomination : WAVE and ROAD.

Siège : 23 Allée du Marchas, Arthon en Retz - 44320 CHAUMES EN RETZ .

Durée: 99 ans à compter de son im-matriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital: 200 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'Acquisition, la vente, la location et la mise en gestion locative de bateaux de plaisance neufs et d'occasion, ainsi que de véhicules maritimes à moteurs et à titre accessoires, la location de vans aména-gés ou non, véhicules de tourismes sans chauffeurs et autres engins motorisés ;
- Vente d'accessoires et équipements de loisirs nautiques et articles de sports nautiques;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de ou d'infrectement, notaminent par vois se souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés et notamment celles ayant pour objet le nautisme ;
- La création, l'acquisition, la location, La creation, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise de participation, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités;
- La mise en valeur. l'administration et l'exploitation, par location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange ou autre-

Et plus généralement toutes opéra-tions quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés. sont soumises à l'agrément de la collec tivité des associés.

CLR DEVELOPPEMENT. SARL - CLR DEVELOPTEMENT, SARL a associé unique au capital de 750 000 euros euros, dont le siège social est 23 Allée du Marchas- Arthon en retz, 44320 CHAUMES EN RETZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 936 431 RCS SAINT NA-ZAIRE, représentée par Monsieur Camille LE RETIF, Gérant.

Directeur général:

- GROUPE GUILLAUME TILLY, SARL au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 8 rue du Clos Michel, 35590 SAINT-GILLES, immatriculée au Registre du commerce et des socié-tés sous le numéro 799 031 471 RCS RENNES, représentée par Monsieur Guillaume TILLY. Gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le président

L23IJ09857



J.A.I.M.E

Société civile immobilière Au capital de 1 000 euros Siège social : 38 Rue des Sports 44840 LES SORINIERES en cours d'immatriculation RCS NANTES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES SORINIERES du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobi-

Dénomination sociale : J.A.I.M.E

Siège social : 38 Rue des Sports, 44840 LES SORINIERES Objet social : l'acquisition, l'aménage-

ment, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location et la vente de tous immeubles et biens immobiliers, y compris à usage d'habitation. Tout mode d'acquisition et de financement de l'ac-quisition des immeubles est admis dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à comp-

ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Jonathan LE COEUR, né le 13 août 1979 à NANTES (44) demeurant 3, Rue de la Fontaine Laurent 44860 PONT ST MARTIN.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés requis dans tous les cas et représentant au

moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

Pour avis, La Gérance

1 231,109860

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date, à MONTBERT, du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: SAS.

Dénomination : ALLIANCE BREIZH

Siège social : 66 Bis Rue des Grands Fiefs 44140 MONTBERT.

Objet : toutes opérations de marchand de biens telles que définies par l'article 35 I 1° du Code Général des Impôts ; l'acquisition de terrains ou d'immeubles, l'amé-nagement de terrains en lotissement, la revente des lots ainsi créés, bâtis ou non bâtis, la revente des immeubles après travaux, la construction de biens immo-biliers ; toutes opérations de promotion immobilière..

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 20 000 € divisé en 200 actions de 100 € nominal.

Président : M. David KERBOEUF, de-meurant à MONTBERT (44140) - 66 Bis Rue des Grands Fiefs, a été nommé pré-sident pour une durée indéterminée.

Agrément : les actions de la société ne peuvent être cédées qu'après agrément préalable des associés.

Immatriculation : au RCS de NANTES L23IJ09864

TÉL.: 02 40 47 00 28



Journal d'annonces légales, habilité sur les départements de la Loire-Atlantique et Vendée

abonnement@informateuriudiciaire.fr



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mai 2023, à St Etienne de Montluc.

Dénomination : SHB - Sublim Hair

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 2 Place de la Mairie, 44360 St Etienne de Montluc.

Objet: Coiffure mixte, barbier, fourni-

ture et ventes de produits capillaire Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros

Gérant : Madame Stérenn COM, demeurant 14 Rue du Docteur Janvier, 44220 Coueron

Gérant : Monsieur Théo GRASSET, demeurant 14 Rue du Docteur Janvier, 44220 Coueron.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes

Pour avis, le représentant légal L23IJ09868



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES (44) du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : CHAZOO IMMO. Siège social : 5, rue Le Nôtre, 44000 NANTES. Obstaccial : Acquisition administration et cial: 5, rue Le Nôtre, 44000 NANTES. Objet social: Acquisition, administration et gestion par location ou tout autre moyen de tous biens et droits immobiliers. Durée: 99 ans. Capital social: 1 000€. Gérance: M. Antoine SIMON et Mme. Elodie SIMON demeurant ensemble 6, avenue des Alpagas, 44300 NANTES. Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES (44). Pour avis. La Gérage. La Gérance.

L23IJ09875

JUMIJIF Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 6, Rue Jean Emile Laboureur 44490 LE CROISIC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 31 mai 2023, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Inte limitee

Dénomination sociale : JUMIJIF
Siège social : 6, Rue Jean Emile Laboureur 44490 LE CROISIC

Objet social : La prestation de services
informatiques et la vente de produits ascociée

sociés

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social: 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julien JIFFRELOT, demeurant 6 Rue Jean Emile Laboureur 44490 LE CROISIC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Re-gistre du comparçe et des sociétés de

gistre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis La Gérance

L23IJ09906

ABONNEMENT

TÉL.: 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS





Office du Dôme Notaires associés à NANTES 4 Bis Place du Sanitat **44100 NANTES**

SCI GUIST'MONT Société civile immobilière au capital de 7.622,45 euros Siège social : 53 rue de la Bastille 44100 NANTES 326.875.739. RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU **TERME**

Aux termes de l'acte de partage reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19 décembre 2022, il a été a NANTES, le 19 décembre 2022, il a été constaté la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès survenu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE.

Par décision collective des associés en date du 05/01/2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 anproroger la duree de la societé de 99 an-nées, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 27/03/2132, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis La gérance

L23IJ03031





Office du Dôme Notaires associés à NANTES 4 Bis Place du Sanitat **44100 NANTES**

S.C.I. COPLEX S.C.I. COPLEX Société civile immobilière au capital de 7.622,45 euros Siège social : 53 rue de la Bastille 44100 NANTES 328266 358 RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU **TERME**

Aux termes de l'acte de partage reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19/12/2022, il a été constaté la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès sur-

venu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE

Par décision collective des associés en date du 05/01/2023, il a été décidé de en date du 05/1/2023, il à été decide de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 22/10/2142, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis La gérance

L23IJ03037





Office du Dôme Notaires associés à NANTES 4 Bis Place du Sanitat **44100 NANTES**

SCI PARMOND

Société civile immobilière au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 53 rue de la Bastille 44100 NANTES 330 905 738 RCS NANTES

MODIFICATION GERANCE ET PROROGATION DU TERME

Aux termes de l'acte de partage recu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 19/12/2022, il a été constaté NANTES, le 19/12/2022, il a été constate la fin du mandat de cogérante de Mme Francine BOSCHE suite à son décès survenu le 04/06/2022.

Demeurent cogérants de la société Mme Catherine NOEL et M. Serge BOSCHE.

Par décision collective de associés

en date du 05/01/2023, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 24/10/2133, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis La gérance

L23IJ03040



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

HOLDING GLOMOT

Société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros Siège social : 20 Boulevard de l'Atlantique 44510 LE POULIGUEN 834 750 622 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Par PV d'AGE du 07/04/2023, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, ont nommé Président pour une durée indéterminée M. Morgan GLOMOT et pour directeur général Mme Caroline GLOMOT pour une durée indéterminée demeurant ensemble au 6 allée du Marais 44500 La Baule-Escoublac.

Daule-Escoudiac.
La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE

L23IJ06238



LE GUILLERM CONSTRUCTIONS SAS au capital de 110 000 euros Siège social : «La Bosse Billy», 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE 438485997 RCS NANTES

Par décision de l'associée unique en date du 03/05/2023, il résulte que les mandats de la société Eolis, Commis-saire aux Comptes titulaire, et de Mon-sieur Sébastien RAUD, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expira-tion et qu'il n'est pas désigné de Commis-saire aux Comptes.

L23IJ07169



RCA2G

Société à responsabilité limitée au capital de 148 000 euros porté à 200 000 euros iège social : 14 Rue du Marquis de Maubreuil, 44470 CARQUEFOU 808 232 730 RCS NANTES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 25 avril 2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 52 000 euros par incorporation de ré-serves, ce qui entraîne la publication des

mentions suivantes:
Ancienne mention: Nouvelle mention:
Capital social: 148 000 euros Capital
social: 200 000 euros
Pour avis
La Gérance

1 231.107784



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

IBS LABELS
SARL
transformée en SAS
Au capital de 150 000 €
Siège social : 1 rue Claude Chappe 44470
CARQUEFOU
452 846 439 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV de décisions du 20/05/2023, l'associé unique a décidé de transfor-mer Société en SAS et a nommé pour président pour une durée indéterminée Monsieur FRASLIN Gilles demeurant La

Fillonière 44470 Carquefou. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par FRASLIN Gilles.

La dénomination de la Société, son ca-pital, son objet, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son

exercice social demeurent inchangées. Mention sera faite au RCS de NANTES Pour avis

La Gérance

L23IJ08401

AtlAntA Société par actions simplifiée au capital de 7.017.500 € porté à 7.359.100 € Siège social : 3, rue Aronnax 44800 Saint Herblain 534 822 374 RCS Nantes (ci-après la « Société «)

AVIS

Du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 avril 2023 et des décisions du Président du 28 avril 2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 341.600 € et porté de 7.017.500 € à 7.359.100 €.

Pour avis

L23IJ08510

LFT Holding Société à responsabilité limitée au capital Societe a responsabilite limitee au capital de 1.000 €
Siège social : Zone DIA Nantes Atlantique, 3 rue Antoine Saint Exupéry, 44860 Saint-Aignan-Grand Lieu
Transféré : 44 bis route du Petit Brossais, 44260 Savenay
920 069 705 RCS Nantes (ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions en date du 15 mai 2023, le Gérant a transféré le siège social de la Société de Saint-Aignan-Grand Lieu (44860), Zone DIA Nantes Atlantique, 3 rue Antoine Saint Exupéry, à Savenay (44260), 44 bis route du Petit Brossais.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 920 069 705, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de

Registre du commerce et des sociétés de

Gérant : Monsieur Ludovic Fatus, de-meurant 44 bis route du petit Brossais, 44260 Savenay. Pour avis

L23IJ09025

APF, SAS à associé unique au capital de 20 000 euros, siège social : 1 rue Augustin Mouillé 44400 REZE, 518 378 492 RCS NANTES. D'une décision de l'associé unique du 01/04/2023, il résulte que l'objet social a été étendu à compter du 01/04/2023, aux activités suivantes : Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels par sous-traitance, transformation ou rénovation par sous-traitance, activités connexes ou liées. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ09043



ALCAZAR

Société à responsabilité limitée au capital de 32 150 euros porté à 38 870 euros Siège social : 30 rue Fourré 44000 NANTES 910 793 496 RCS NANTES

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Il résulte du PV des décisions de l'associé unique en date du 28/04/2023 que le capital social a été augmenté de 6 le capital social a ete augmente de o 720 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions sui-vantes : Ancienne mention : Capital so-cial : 32 150 €. Nouvelle mention : Capital social : 38.870 €. Pour avis. La Gérance L23IJ09439

JOINERY BUSINESS **SOLUTIONS - JBS**

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 € porté à 250.000 € Siège social : 24 rue Jules Bodiguel, 44610 INDRE 892 549 791 RCS NANTES

Suivant décisions unanimes des associés en date du 7 avril 2023 et du Président en date du 10 mai 2023, le capital social a été augmenté de 150.000 €, pour être porté de 100.000 € à 250.000 €.

L23IJ09511

C & K SHOES SARL au capital de 10.000 € Siège social : 12 avenue de la Touchelais - 44260 SAVENAY 793 561 366 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATIONS

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 25/12/2022, il a été décidé, à compter du 25/12/2022 inclusivement, de modifier l'objet social de la société qui est désormais rédigé comme suit : L'achat et la vente de chaussures et de tous articles et produits s'y rattachant ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités cidessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participations in dustrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension du sen dévelopmement les estatuts ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, La Gérance.

L23IJ09532



fonctionne en régie publicitaire sur toute la France



HZ INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 194 400 euros Siège social : 10 boulevard du Zénith 44800 ST HERBLAIN 509 675 138 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 17 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du de commerce, a décidé qu'il avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le président

L23IJ09582



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE THERON SCI au capital de 2 000 € Siège social: 10 rue des Colombes, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE 792 826 703 RCS NANTES

Par décision du 01/04/2023, les asso-Par decision du 01/04/20/23, les asso-ciés ont transféré le siège social au 6 rue Théodore Botrel, 33600 PESSAC à/c du même jour et modifié l'article 4 des sta-tuts en conséquence. Radiation au RCS de Nantes et immatriculation au RCS de Bordeaux

L23IJ09597

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique de la société LE FEL ELECTRICITE, SARL au capital de 50.000 € ayant son siège 10 rue Marius Berliet, P activité Biliais Deniaud 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE (RCS NANTES 383 993 029) a décidé le 2 mai 2023 de 383 93 029) à décide le 2 mai 2023 de transférer le siège social au 18 rue du Fonteny, Zac des Hauts de Couëron 4420 COUERON, à compter rétroactivement du 1er mai 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS. L23IJ09609

DEPAN'EXPRESS-FERMETURES EURE-LIENNES société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros siège social 2 rue Charles Coulombs 28000 Chartres RCS de Chartres n° 481 632 511

MODIFICATIONS DE LA

Aux termes d'une décision datée du 5/05/2023, à effet du même jour, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue Charles Coulombs, 28000 Chartres à le Plessis route d'Ancenis 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU. L'associée unique a par ailleurs décidé de nommer à compter du 05/05/2023

de de nommer a compier du 05/05/2023 en qualité de nouveau gérant Monsieur Pierre BORDIER, demeurant 19 rue du Colonel Desgrees du Lou 44100 Nantes, en remplacement de Monsieur Pascal BARRE, démissionnaire.

Les articles 4, 7 et 10 des Statuts ont

Les articles 4, 7 et 10 des 5... été modifiés en conséquence Mention sera fait au RCS de NANTES L23IJ09621

IRUS INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 135 200 € Siège social : 3 Rue Prémion 44000 NANTES RCS de NANTES n°403 233 760

L'AGO du 20/05/2023 a décidé à compter du 20/05/2023 de nommer en qualité de président M. Alexis LE BECHU DE CHAMPSAVIN, demeurant 14 Bis rue Es-cudier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT en remplacement de M. LE BESCHU DE

CHAMPSAVIN Henry, pour cause de dé-

Modification au RCS de NANTES. L23IJ09623

ATLANTIQUE **HABITATIONS**

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré agréée par l'Etat Capital social : 15 000 000 Euros Siège Social : allée Jean Raulo 44800 SAINT HERBLAIN R.C.S Nantes B 867 801 334

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

le Conseil d'administration a autorisé le transfert du siège social de la société Atlantique Habitations au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'As-semblée Générale qui se tiendra le 21 juin 2023.

Les formalités seront déposées au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

La Présidente du Conseil d'Adminis-

L23IJ09631

LA MAISON FAMILIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif d'Habitations à Loyer Modéré à Capital Variable Siège Social : allée Jean Raulo 44800 SAINT HERBLAIN R.C.S Nantes B 869 800 359

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

- le Conseil d'administration a autorisé - le Consein d'administration à autorisse le transfert du siège social de la société La Maison Familiale de Loire-Atlantique au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin 2023.

Les formalités seront déposées auprès du Greffe du Tribunal de commerce de

Le Président du Conseil d'Administra

L23IJ09635

DEMEURES ET TRADITION

Société Anonyme Coopérative de Produc-tion d'Habitations à Loyer Modéré à Capital Variable Siège Social : allée Jean Raulo 44800 Saint-Herblain R.C.S Nantes B 858 802 648

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023,

«le Conseil d'administration a autorisé le transfert du siège social de la société Demeures et Tradition au 10 boulevard Charles Gautier à Saint-Herblain (44800). Cette décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 21 juin

Les formalités seront déposées auprès du Greffe du Tribunal de commerce de

Le Président du Conseil d'Administra-



CABINET MEDICAL PREFAILLES Société Civile de Moyens au capital de 304,90 euros Siège social : 81 route de Quirouard, 44770 PREFAILLES 393 573 183 RCS SAINT-NAZAIRE

MODIFICATIONS

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 janvier 2023, les associés ont pris acte de la cession de la totalité des parts sociales de Madame Gladys HAVARD-FOURAGE au profit de Monsieur Laurent CAPRONNIER, et de la démission de celle-ci de sa qualité de co-gérante. De ce fait, Monsieur Laurent CAPRONNIER demeure le seul gérant et associé de la société.

Les articles 7 et 15 des statuts seront modifiés en conséquence.

modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

L23IJ09638

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE 44 route de Nantes 44470 Thouaré sur Loire

AEROPORT AUTO SERVICES ACHOPORT AUTO SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital
de 7 625 euros
Siège social : 5 rue Charles Lindbergh 44340 BOUGUENAIS
411 451 909 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 24/05/2023, l'AGE a décidé de supprimer les activités de réparations, de négoce les activités de réparations, de négoce de tous véhicules neufs et d'occasion et d'étendre l'objet social aux activités de gestion de parking et d'emplacements de véhicules, gardiennage et de modifier l'ar-ticle 2 des statuts. Pour avis, la Gérance L23IJ09639



JOSEPH de la BOUVRIE SARL au capital de 10 000 euros Siège social : L'Hébergement 44390 CASSON 527 789 630 RCS NANTES

L'AG du 15/05/2023 a décidé de nom-LAG du 15/05/2023 a décidé de nommer M. Guillaume FALIGOT de la BOU-VRIE demeurant 6 Chemin de Clogand, 44700 ORVAULT en qualité de gérant en remplacement de Mme Marie-Hélène FALIGOT de la BOUVRIE, gérante démissionnaire, et ce à/c du même jour. Mention au RCS de NANTES.

1 231.109648

S.C.I. LES HALLES SCI au capital de 1.524 € sise 16 MONTMIGNAC 44750 CAMPBON 326286176 RCS de SAINT -NAZAIRE, Par décision de l'AGE du 20/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 22 Bis Montmignac 44750 CAMPBON. Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE.

1 231.109657



LC TECHNOLOGIES SARL au capital de 30 000 € Siège social : 14, Route de Paris - 44470 CARQUEFOU 840 741 862 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 30/05/23 a décidé de transférer le siège du 14, Route de Paris à Carquefou au 19-19 bis, avenue de la Baudinière - Zone de la Baudinière à THOUARE SUR LOIRE à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

L23IJ09658

ABONNEZ-VOUS!

2 ans: 105 €



SCI MIRABELLE

Société civile immobilière Au capital de 60 000 euros porté à 308 000 euros Siège social : 32 B rue de la Ville aux Roses 44000 NANTES 827 719 410 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 mai 2023 a consta-té la libération intégrale du capital social, décidé et réalisé une augmentation du ca-pital social de 290 000 euros par apports en numéraire.

En numeraire.
En conséquence, l'article 2ème Titre II des statuts a été modifié.
ARTICLE 2ème Titre II - CAPITAL SO-CIAL.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros).

mille euros (ob uou euros).
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à trois cent
cinquante mille euros (308 000 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis La Gérance

TRANSFERT DE SIEGE

Le 17/04/23, l'associé unique de **AB Multi Clim**, SARL - capital 2000 € - Siège social : 8 Le Ronzerais 44690 CHATEAU THEBAUD - 824374409 RCS NANTES a THEBAUD - 824374409 RCS NANTES a décidé le transfert du siège social au 8 rue de Bezauges 49110 MONTREVAULT. La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 824 374 409 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de ANGERS. Gérance : Arnaud BRESSON, demeurant 8 rue de Bezauges 49110 MONTREVAULT. L23IJ09748

L23IJ09740

T3H - MY fantastic D, SASU au capital de 2000 €, Siège social : Lieu-dit La Maison Neuve du Nord, SAINT-PERE-EN Maison Neuve du Nord, SAIN I-PEHE-EN RETZ 44320, 524 662 376 RCS Saint Na-zaire. D'une décision de l'associé unique du 17 mai 2023, il résulte que l'objet social a été supprimé partiellement à compter du 17 mai 2023 pour retirer les activités suivantes : Gestion immobilière; Gestion de surfaces diverses...). Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Saint Nazaire.

L23IJ09749



Un journal spécialisé pour vos annonces légales

c'est plus sûr!

S.N.P.J.

Syndicat National de la Presse Judiciaire

Créateurs d'entreprise

pour développer vos affaires :

ABONNEZ-VOUS!



Société à responsabilité limitée Transformée en société par actions simplifiée Au capital de 1 500 euros Siège social : 22 rue Racine 44000 NANTES 837 845 668 RCS NANTES

TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 02/05/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nou-veau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomi-nation de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision col-lective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collec-tivité des associés. Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par Clément MONNIER. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Clément MONNIER Président, demeurant 30 rue Lecourbe - 75015 PARIS. Pour avis. La Gérance

L 23IJI09751



VINCENT BASILE Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 500 euros Siège social : 6 place du 51ème Régiment d'Artillerie 44000 NANTES 817 606 114 RCS NANTES

MODIFICATION

Par décision en date du 17 mai 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour le porter de 1 500 euros à 400 000 euros et de modifier le nombre et la valeur des parts sociales pour les porter de 150 parts de 10 euros à 200 parts de 2000 euros chacune.

2000 euros chacune.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes

La gérance

1 231.109752



HU.TE Architecture Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros Siège social : 11 Allée Duquesne 44000 NANTES Transféré 14 rue Crébillon 44000 NANTES 893 728 584 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2023, l'AGE des associés de la SARL HU.TE Architecture a décidé de transférer le siège social du 11 Allée Duquesne 44000 NANTES au 14 rue Crébillon 44000 NANTES à compter

du 01/04/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

L23IJ09756

VELO CONTACT Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros Siège social : 360 Boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN 817 665 318 RCS NANTES

AVIS

L'associé unique a nommé le 30/03/2023, avec effet à la même date, la SAS VELO HORIZON, au capital de 660 000 euros, Rue Louis Blériot ZAC du Forum 44700 ORVAULT, 949 537 625 RCS NANTES en qualité de Président en remplacement de la société DD INVEST, démissionnaire démissionnaire.

1 231.109757



3 impasse des Tourmalines **44300 NANTES**

L'ANTRE DU CINEMA

SARL au capital de 2 000 € Siège social : 2 Rue des Bons Français 44000 NANTES 835 217 951 RCS NANTES

DEMISSION COGERANTE - CHANGEMENT **DENOMINATION**

Par PV d'AGE du 09/12/2022 les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante de Mme Solène GRENIER et ont décidé de supprimer de la dénomination sociale, la mention des initiales de la forme sociale « SARL « Mention sera faite au RCS NANTES

Pour avis

L23IJ09761



3 rue Victor Hugo, 44400 REZE

S.C.I. LE ROC Société civile immobilière Au capital social de 60.979,61 Euros Siège social : LES SORINIERES (44840), 7 rue du Bignon R.C.S. NANTES 399 613 579

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 23 février 2023, les associés ont nommé Madame Morgane GRADE-LET, demeurant 8 rue des Hucasseries 44400 REZE, en qualité de gérante, en remplacement de Madame Fabienne GUILLEMENT, décédée.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ09764



BRG AVOCATS Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

CANAILLE HAB Société à responsabilité limitée Au capital de 5.000 euros Siège social : Hangar n°21

Quai des Antilles 44200 NANTES 849 990 908 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 24/05/2023, la société CANAILLE HAB a été transformée en société par actions simplifiée à comp-ter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la so-

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ou-verture et de clôture de son exercice so-cial demeurent inchangées. Le capital so-cial reste fixé à la somme de 5 000 euros. Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il pos-sède ou représente d'actions.

assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou quatuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux-tiers des voix.

M. Julien BRETECHE demeurant 62, rue Henri Jullien et M. Anthony BARBAUD

rue Henri Jullin et M. Anthony BARRAUD demeurant 13, rue des Iris 44690 LA HAIE -FOUASSIERE ont cessé leurs fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est

Sous sa nouvelle forme, la societé est dirigée par :
Président : NOVAS, société à responsabilité limitée au capital de 2 710 000 euros, ayant son siège social 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 823 783

Directeur général : MONADE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 13, rue des Iris 44690 LA HAIE-FOUASSIERE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 834 960 700.

Mention sera faite au RCS de NANTES Pour avis.

Le Président.

L23IJ09785

RAPHAEL GLOBAL DISTRIBUTION, SASU au capital de 24 000 € Siège social : Zone Artisanale Ragon, 3 rue de Coulomb, 44119 TREILLIERES 844 384 586 R.C.S. NANTES.

Par décision extraordinaires de l'associé unique du 16/05/2023, il a été décidé à compter du 16/05/2023 de transformer la société, sous sa forme de SASU en SARL à associé unique, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts de la société sous sa nouvelle forme. Il constate la cessation des fonctions de gérant de Yoann LEMA-RIE. Les modifications sont les suivantes : Forme juridique : SARL à associée unique. DENOMINATION : RAPHAEL GLOBAL DISTRIBUTION Siège Zone Artisanale Ragon, 3 rue de Coulomb 44119 TREIL-LIERES Capital :24 000 € divisé en 24 000 parts de 1€ chacune. Gérant : Monsieur Yoann LEMARIE demeurant A06 50 rue de Bellevue, 44340 BOUGUENAIS. Cession : « Les parts sociales sont librement cessibles entre associée, mais elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des personnes étrangères à la société, lorsque la société comporte plus d'un associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au d'un associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant. ». Objet social : l'objet social a également été étendu à compter du 16/05/2023 aux activités suivantes : L'achat et la revente de produits d'occasion ; L'activité de consulting dans le recrutement ; Le conseil pour les affaires et autres conseil de gestion ; Commerce de détail alimentaire sur éventaires et mardétail alimentaire sur éventaires et mar-chés. Mention sera faite au RCS NANTES. Pour avis la gérance.

L23IJ09796



Étude de Me Erwan GASCHIGNARD Notaire Associé à HÉRIC (44)

SCI VALLEE

Société civile immobilière au capital de 1 000,00 € Siège social : Le Bas Luc 44130 LE GAVRE RCS de SAINT NAZAIRE n° 503 460 115

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET DE NOMINATION D'UN **NOUVEAU GÉRANT**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Erwan GASCHIGNARD le 22 décembre 2022, publié au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, le 16 janvier 2023 bordereau n° 4404P02 2023 n°00564 et d'une délibération de la collectivité des associés de la société SCI VALLÉE en date du 17 mars 2023 :

- il a été constaté la démission de Mon-sieur Jean-Claude VALLÉE, en sa qualité de gérant, et la nomination en qualité de nouveau gérant de : Madame Julie VAL-LÉE, demeurant à NANTES (44300) 39 rue de la Gaudinière.

- Et décidé de transférer, à compter du 22 décembre 2022, le siège social de la so-ciété actuellement fixé à LE GAVRE (44130) Le Bas Luc, à l'adresse suivante : NANTES (44300) 39 rue de la Gaudinière, et de mo-difier en conséquence les statuts.

Mention sera faite au RCS de NANTES et de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le notaire

1 231.109813

CISN RÉSIDENCES LOCATIVES

Société anonyme au capital de 719 901 € Siège social : 13 Avenue Barbara 44570 TRIGNAC RCS 006 380 158

Aux termes de délibérations en date du 10 mai 2023, le Conseil d'Administration a :

1- constaté la démission en qualité d'Administrateur de la Région Pays de la Loire avec effet au 7 mars 2023 ;

2- coopté le CONSEIL DEPARTE-MENTAL de Loire-Atlantique, demeurant Hôtel du Département - 3 quai Ceineray à Nantes (44041), en qualité d'Administra-teur dont le représentant permanent est Monsieur Jean CHARRIER.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président,

Luc DUPAS

L23IJ09814

SARL USAJ BATIMENT

SAHL USAJ BAIIMENI
Société À Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €
Siège social : 2 rue Henri Guillaumet
Parc du Bois Cesbron Bâtiment E
44700 ORVAULT (Loire-Atlantique)
883 712 358 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 1/12/22 :
Le siège social a été transféré, à compter du 1/12/22 de 2 rue Henri Guillaumet Parc du Bois Cesbron 44700 ORVAULT, à 20 Bd Emile Romanet, 44100 NANTES.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis, la gérance

L23IJ09837

MODIFICATION DE **GERANCE**

«G F A DE LA GRANDE VALLEE» Groupement Foncier Agricole Au capital de 52.869,32 euros Siège social : La Loirière

Siège social : La Loirière

44140 MONTBERT
SIREN 398.863.019 (RCS NANTES)
CHANGEMENT DE GERANCE
Aux termes d'une décision unanime
des associés en date du 30 mai 2023,
les associés du G.F.A DE LA GRANDE
VALLEE ont constaté la démission de
Monsieur Régis GIRARD, en sa qualité de
co-gérant, et nommé co-gérant Monsieur
Auguste DENIAUD, demeurant à MONTBERT (44140), 3 La Loirière.
Les statuts ont été modifiés en consé-

quence. Pour avis,

Les co-gérants

L23IJ09848

S.A.R.L. T.H.C. MOTOS

SARL au capital de 60 000 € Siège social : 2 bis rue Georges-Charpak 44400 REZE RCS de NANTES n°419 044 839

L'AGE du 06/05/2023 a décidé le transfert du siège social au 26 bis, rue du Bois-Chabot, 44340 BOUGUENAIS à compter du 01/04/2023.

Pour avis Christophe Coutelle

L23IJ09861

CHARIER C.M.

S.A.S. au capital de 4 209 000 € Siège social : La Clarté 44410 HERBIGNAC SIREN 347 670 150 RCS de SAINT-NAZAIRE

AVIS

La société CHARIER S.A.S, imma-triculée SIREN 305 319 477 au RCS de NANTES, Présidente de CHARIER C.M., a désigné, à compter du 17 mai 2023, en qualité de représentant permanent du Président

M. Jean VIDAL, demeurant professionnellement : 2 bis rue des Meuniers à COUËRON (44220) en remplacement de M. Paul BAZIREAU demeurant 19 Rue des Roses à NANTES (44100)

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis

L23IJ09877



L'AFTER CHÂTEAUBRIANT

SAS au capital de 5 000 € Ancien siège social : 15, Grande Rue 44110 CHATEAUBRIANT Nouveau siège social : 29, rue Aristide Briand - 44110 CHATEAUBRIANT 901 040 857 RCS NANTES

Suivant acte SSP en date du 30/05/2023 avec effet au 01/06/2023, M. Loïc ALBERT, demeurant 26, rue du Château 44110 CHATEAUBRIANT, a été nommé Président, en remplacement de M. Guillaume LE HECHO, démissionnaire; Mme Gwendoline MICHEL, demeurant 26, rue du Château 44110 CHATEAUBRIANT, a été nommée Directrice Générale, en remplacement de Mme Manuella LE HECHO, démissionnaire; le sièqe social a été transféré du 15, Grande siège social a été transféré du 15, Grande Rue 44110 CHATEAUBRIANT au 29, rue Aristide Briand 44110 CHATEAUBRIANT et les statuts ont été modifiés en consé-

L23IJ09878

CHARIER GC

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 € Siège social : 2 Rue des Meuniers « La Barrière Noire » - 44220 COUERON SIREN 320 651 706 - R.C.S. de NANTES

AVIS

La société CHARIER S.A.S, immatriculée SIREN 305 319 477 au RCS de NANTES, Présidente de CHARIER GC, a désigné, à compter du 17 mai 2023, en qualité de représentant permanent du Président:

M. Jean VIDAL, demeurant professionnellement : 2 bis rue des Meuniers à COUËRON (44220) en remplacement de M. Paul BAZIREAU demeurant 19 Rue des Roses à NANTES (44100)

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ09879

ABONNEZ-VOUS!

1 an : 63 €



Maître Marion THEVENIN Notaire

12 Rue du Chapeau Rouge **NANTES** Tél: 02 40 48 42 41

Suivant acte reçu par Me DUBOIS, no taire à NANTES, le 29 décembre 2022.

Les associés de la société **TAVARN BREIZH NAONED**, SARL, siège à NANTES, 47 Quai de la Fosse, capital 5.000,00€, 840 885 073 RCS de NANTES ont adopté les modifications suivantes :

Il est pris acte de la démission de M Slym ZEDIRA, demeurant à ST-HERBLAIN, 8 Avenue de la Branchoire de ses fonctions de gérant à compter du 29/12/2022 29/12/2022.

M. Kibrom ISAAQ WELDE, demeurant à CHOLET, 4 Rue St Vincent de Paul, est nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Pour unique insertion, le notaire 1 231,109889

GARNIER ATLANTIQUE

Société par Actions Simplifiée Societe par Actions Simplinee au capital de 180 000 euros Siège social : 175 rue de la Bougrière lieu-dit Beau Soleil 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE 300 133 204 RCS NANTES

Aux termes des décisions en date du 28 février 2023, l'Associée Unique de la société a décidé de proroger la durée de la société de quatre vingt dix neuf (99) ans à compter du 26 mars 2024, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 25 mars 2123.

L'article 5 de statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ09893

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2023 de la société L'ARC EN CIEL, SPFPL de Vétérinaires au capital de 40 000 € ayant son siège social 3 avenue Taillandier, 44290 GUEMENE PENFAO (RCS SAINT NAZAIRE 808 664 301), a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.000 € pour le porter à 50.000 €. POUR AVIS.

L23IJ09903

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin 44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIETE FREDERIC PINAULT par abréviation SFPI Société à responsabilité limitée au capital de 172 278 € Siège social : 23 avenue Camus -44000 NANTES 429 472 103 RCS NANTES

Suivant décisions du 27/03/2023, l'as-Suivant décisions du 27/03/20/23, l'as-socié unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nou-veau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchannées.

social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 172 278 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé

peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des

Les fonctions de gérant de M. Frédéric PINAULT cessent du fait de la transfor-mation. Président : M. Frédéric PINAULT demeurant 23 avenue Camus 44000

Pour avis.

L23IJ09905



Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

THE JUNGLE Société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros Siège social : 32 bis, rue de Crucy 44000 NANTES 850 216 037 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 24/05/2023, la société THE JUNGLE a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la so-

ciete.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il pos-

sède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cé-dant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux-tiers des voix. M. Julien BRETECHE demeurant 62,

rue Henri Jullin a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la

Sous sa nouvelle forme, la société est

Sous sa nouvelle lurine, la sociale cui dirigée par :
Président : NOVAS, société à responsabilité limitée au capital de 2 710 000 euros, ayant son siège social 62, rue Henri Jullin 44300 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 823 783 524

Mention sera faite au RCS de NANTES Pour avis, Le Président.

L23IJ09831

CLÔTURES



DEJOIE FAY GICQUEL LE MASSON KORCHEF, notaires

17 Rue de la Garenne 44120 VERTOU Tél: 02 40 80 08 08

SOCIÉTÉ CIVILE **IMMOBILIÈRE DU** CARREFOUR DES TROIS **CANONS**

Société civile au capital de 1 219 € Siège social : Les Granges de Villeneuve 44840 LES SORINIERES RCS de NANTES n°327 061 529

L'assemblée d'associés du 24/05/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PINEL Claude de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/05/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

Monsieur Clause PINEL

L23IJ09464

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin 44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LOIRE Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 11, rue de la Rabotière -44800 SAINT HERBLAIN 807 500 632 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 25 mai 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yann TRICHARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera raclée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur L'Assemblée Générale réunie le 25 mai gistre. Pour avis, le Liquidateur

L23IJ09630

In Extenso

Experts-Comptables

PORNIC

2 Rue du Traité d'Amsterdam **44213 PORNIC**

CARPENTIER AUTO SERVICES CARPENTIER AUTO SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 15 000 euros
Siège social : Rue du Lieutenant
Maurice Legris
Parc d'Activités de la Guerche
44250 SAINT BREVIN LES PINS
Siège de liquidation : 25 Le Pont du Clion
44210 PORNIC
798 928 081 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée Générale Ordinaire du Par Assemblee Generale Ordinaire du 24/04/2023, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/01/2023, déchargé Monsieur Franck CARPENTIER, demeurant 25 Le Pont du Clion 44210 PORNIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée

Les comptes de liquidation seront dé-posés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ09778



CHLOÉ CRÉATION

SARL en liquidation au capital de 500 euros Siège social/ siège de liquidation I, rue du Maréchal Foch 44210 PORNIC 905 160 206 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 22/05/2023, l'asso-Par décision du 22/05/2023, l'associée unique, statuant au vu du rapport du liquidateur Mme Chloé GLEDEL, demeurant 18 bis, rue de la Poissonnerie 44320 CHAUMES-EN-RETZ, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, décidé de l'affectation du solde net et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE. Mention sera faite au RCS SAINT-NAZAIRE.

L23IJ09810

LILI COUTURE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle en liquidation Au capital de 7.000,00 euros Siège social : 66, Route de la Briquerie Kercouret - 44410 HERBIGNAC RCS ST-NAZAIRE n° 822 319 430

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision de l'as-sociée unique en date du 24 Mai 2023, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à la liquidatrice pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de la liquidatrice ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Pour avis

L23IJ09825

SCI DE LA FILATURE

SCI au capital de 1 524,50 € Siège social : 4 rue des Olivettes 44000 NANTES RCS de NANTES n°347 947 699

En date du 11/05/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GOUESNARD Eric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis le liquidateur

1 231.109844

LOCATIONS **GERANCES**



FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par la société DELHOBIO, société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros, dont le siège social est situé 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 789 624 798, Au profit de la société LA MIE BIO, société par actions simplifiée au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 810 629 949, Du fonds de commerce de vente, sur place ou à emporter, de sandwichs, viennoiseries, pâtisseries et produits traiteurs,

noiseries, pâtisseries et produits traiteurs, sis et exploité 332 boulevard Marcel Paul 44800 SAINT HERBLAIN,

A pris fin le 31 décembre 2022 à minuit aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2023.

Mention au RCS de NANTES.

46

L23IJ09551



WWW.ANNONCELEGALE. INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

FONDS DE COMMERCE



Me Marie-Armelle NICOLAS

Notaire Associé de la SAS «OFFICE NICOLAS, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près de NANTES, commune d'ORVAULT (Loire Atlantique) 25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Me NICOLAS, Notaire à ORVAULT, le 24/05/2023, en Sulvaut acte reçu par Me NICOLAS, Notaire à ORVAULT, le 24/05/2023, en cours d'enregistrement, la société WAZA SUSHI- SAS - capital 500 € - siège social à LES TROIS-ILETS (97229) 2 rue du Caret Anse à l'Âne - SIREN 883 825 580 RCS FORT DE FRANCE, a cédé à la société Monsieur Arezki BECHA demeurant à NANTES (44300) 12 rue de la Basinerie, un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, exploité à NANTES (44000) 24 rue des Petites Ecuries, lui appartenant, connu sous le nom WAZA SUSHI, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 88382558000029. 88382558000029. Prix : 13000 € -

Prix : 24/05/2023.

Oppositions reçues à la société OF-FICE NICOLAS, Notaires Associés, dans les dix jours suivant la dernière en date de ente insertion et de la publication

Pour unique insertion Le Notaire

L23IJ09542





SARL titulaire d'un office notarial 22 Rue des Halles - 44000 NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Eric FAUVEL, Notaire à NANTES (44000), le 22 mai 2023, a été cédé un fonds de commerce de **COIFFURE MIXTE**, sis à TOUVOIS (44650), 43 rue du Général Charette, connu sous le nom commercia «L'UNIV'HAIR DE LAETITIA» (453 568 883 RCS NANTES).

Par Madame Laëtitia Fabienne Michèle NAULEAU, coiffeuse, demeurant à LA GARNACHE (85710), 225 route de Chateauneuf.

teauneuf.

A la Société dénommée «EVIDENCE», Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 4.000,00 Euros, ayant son siège social à TOUVOIS (44650), 43 rue du Général Charette, identifiée au SIREN sous le numéro 948 868 039 RCS NANTES.

Moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR).

Jouissance: 22 mai 2023.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date

dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Eric FAUVEL, Notaire à NANTES (44000), 22 rue des Halles, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Le Notaire.

L23IJ09835



SCP Arnaud AUDRAIN -Olivier CAPELLE - Marie DENIS-NOUJAIM - François CERES,

Notaires associés 26 rue de l'Ile de France 44120 VERTOU

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Arnaud AUDRAIN, notaire associé à VERTOU, le 31 mai 2023, en cours d'enregistrement au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2,

La Société dénommée **BEAU DE** L'HAIR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à NANTES (44000), 4, rue Pierre Chéreau, identifiée au SIREN sous le numéro 830884292 et immatriculée au Projekte de 10.000 projekte de 10.0000 projekte de 10.0000 projekte de 10.000 projekte de 10.0000 projekte de 10.0000 projekte de Registre du commerce et des sociétés de NANTES

A cédé à la société dénommée CA-MILLE ET MELUSINE, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 EUROS, ayant son siège social à MAISONS-ALFORT (94700), 24, rue Edmond Nocard, identifiée au SIREN sous le numéro 921461018 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CRETEII

Un fonds de commerce de salon de coiffure, connu sous le nom commercial « START'HAIR » situé et exploité à NANTES (44000) 4 rue Pierre Chéreau.

Moyennant le prix de 65.000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 15.014,50 euros et aux éléments incorpo-rels pour 49.985,50 euros.

Date d'entrée en jouissance : 31 mai

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Arnaud AUDRAIN, notaire à VERTOU (44120), 26 rue de l'Ille de France

Pour insertion

L23IJ09858



Office du Dôme Notaires associés à NANTES 4 Bis Place du Sanitat 44100 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent POIRAUD, notaire de la société « OFFICE DU DÔME Notaires «, 4 bis place du Sani-tat, le 16 mai 2023, enregistré à NANTES 2, le 23 mai 2023, volume 4404P022023N, Bordereau 2023070326, Case 01119 a été

Bordereau 2023070326, Case 01119 a été cédé un fonds de commerce par:
La Société dénommée SARL VE-LASCO, Société à responsabilité limitée au capital de 7500€, dont le siège est à NANTES (44000) 16 Rue du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 452 366 057 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.
A: La Société dénommée ENAJE, Société à responsabilité limitée au capital

A. La Societe deriorillinee EnASE, Société à responsabilité limitée au capital de 6000€, dont le siège est à NANTES (44000), 21 rue du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 880 307 418 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Ges Societes de IMAIN LES.

Désignation du fonds: « VENTE AU
DETAIL D'ARTICLES DE PARIS, BIJOUX,
MAROQUINERIE, CEINTURE ET VENTE
AMBULANTE AU DETAIL DE CES ARTICLES « exploité à NANTES (44000) 16
rue du Château, sous l'enseigne « LILI AU
COLEIL » et pour l'avaploitation duquel le rue du Château, sous l'enseigne « LILI AU SOLEIL « et pour l'exploitation duquel le CEDANT est identifié sous le numéro SI-RET 452 366 057 00019 avec pour code APE NAF: 47.71Z (Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé) et immatriculée au Registre du Commerce de des Sociétés de NANTES, Moyennant le prix de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR),
Entrée en jouissance : le 16 mai 2023.

Entrée en jouissance : le 16 mai 2023. Les oppositions, s'il y'a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES (44100), 4 Bis Place du Sanitat.

Pour unique insertion.

L23IJ09886



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS 20 avenue Jean de Neyman, BP 227 44505 LA BAULÉ Cedex Tél: 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'ile Associé de la Société «Notaires Presqu'ile Associés, Société Civile Profession-nelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», le 31 mai 2023, a été cédé par:

La Société dénommée RTM2, dont le siège est à PIRIAC-SUR-MER (44420) 8 rue de Kéroman , identifiée au SIREN sous le numéro 848 060 869 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A la Société dénommée OTIUM

de SAINTI-NAZAIHE.

A la Société dénommée OTIUM SNACKING, Société par actions simplifiée au capital de 1.200,00 €, dont le siège est à PIRIAC-SUR-MER (44420), 5 Bis rue Champelomot , identifiée au SIREN sous le numéro 952 696 912 et immatriculée au Saciété

le numéro 952 696 912 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Un fonds de commerce de RESTAURA-TION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER, DEBIT DE BOISSONS Y AFFERENT, SNACK, SALON DE THE sis à PIRIACSUR-MER (44420) 8, rue de Keroman, connu sous le nom commercial LA P'TITE FRINGALE.

La cession est consentie et accentée

La cession est consentie et acceptée La cession est consentie et acceptee moyennant le prix principal de 130.000,00 EUR, s'appliquant:

- aux éléments incorporels pour 123.550,00€,

- au matériel pour 6.450,00€

Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-cues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domi-cile a été élu à cet effet. Pour insertion.

Le Notaire.

L23IJ09894

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à LA BAULE ESCOUBLAC du 5 mai 2023, enregistré au Service DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de SAINT NAZAIRE 1, le 31 mai 2023, sous les références Dossier 2023 00043902, référence 4404P04 2023 A 00901,

reference 4404P04 2023 A 00901,
Géraldine DAVID, demeurant 16 Rue du
Moulin de la Justice 44530 GUENROUET,
A CEDE à LES VELOS TOURNESOLS,
société à responsabilité limitée au capital
de 5 000 euros, dont le siège social est 9
Rue du Bois 44510 LE POULIGUEN, imnue du Bois 44310 LE POULIGUEN, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 951 801 323, représentée par Alexandre DAVID, un fonds de commerce de le sette de vide sient en selecti de location de vélos, sis et exploité 9 Rue du Bois 44510 LE POULIGUEN, moyen-

nant le prix de 30 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 5 mai 2023.

5 mai 2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet GB Avocat, situé 2 rue Eugène Varlin, 44100 NANTES, représen-té par Maître Guillaume BRISSET. Pour avis

L23IJ09899

CRÉATEURS D'ENTREPRISE **POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES:**

ABONNEZ-VOUS!

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte recu par Me François CERES Notaire à VERTOU 26, rue de l'Ille de France, le 25 mai 2023, Monsieur Jean-Luc Pierre Lazard FRANCHE-TEAU né à NANTES (44000) le 24 juillet 1954 et Madame Françoise Marcelle Madeleine POITIER, née à NANTES (44000) le 6 novembre 1956 demeurant à BASSE-GOULAINE (44115), 4, impasse Jacques Brel, mariés sous le réguine légal de la communauté de biens réduite aux Jacques Brel, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LA HAYE FOUASSIERE (44690), le 7 mai 1977, ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial par adjonction d'une clause de préciput.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître François CERES, notaire à VERTOU (44120), 26, rue de l'Île de France.

L23IJ09578



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS 20 avenue Jean de Neyman, BP 227 44505 LA BAULE Cedex

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'ile Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CR-PCEN 44117, le 25 mai 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial contenant adjonction d'une société d'acquêts au régime actuel de la séparation quêts au régime actuel de la séparation de biens ainsi qu'une clause de préciput.

PAR:

Monsieur Pierre Jean Marie LA-VIGNE, sans profession, et Madame Eli-sabeth Micheline Paule GANACHAUD, Secrétaire, demeurant ensemble à GUE-RANDE (44350) 3 avenue Clos du Meu-

Monsieur est né à GUERANDE (44350) le 7 décembre 1959,

Madame est née à GUERANDE (44350) le 3 octobre 1961.

Mariés à la mairie de LA BAULE-ES-COUBLAC (44500) le 28 février 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre TREIL-LARD, notaire à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), le 6 février 1990.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementa-

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

1 231.109587

Créateurs d'entreprise

pour développer vos affaires :

ABONNEZ-VOUS!



Loïc DEIN et Xavier RICARD. Notaires SELARL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier RICARD, notaire à NANTES, le 26 mai 2023, Monsieur Florent Jean Michel HUGUET, né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 7 septembre 1988 Opticien lunetier, et Madame Pauline Catherine Dominique JUIN, née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 17 mai 1990, chargée des ressources humaines, demeurant à NANTES (44000) 3 rue d'Auvours, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-NAZAIRE, le 8 septembre 2018, de nationalité française, ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens avec le régime de la séparation de biens avec faculté d'attribution ou d'acquisition par le conjoint survivant en cas de décès. Oppositions dans les trois mois en l'Etude de Maître RICARD, notaire à NANTES (44000), 3 rue Porte Neuve.

Pour avis, Maître RICARD

L23IJ09663



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS

20 avenue Jean de Neyman, BP 227 44505 LA BAULE Cedex Tél: 02 40 11 25 25

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la SCP «NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES, société titulaire d'un Office Notarial «, dont le siège est à LA BAULE (44500), 20 Av Jean de Neyman, le 17 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universella que clause de précipit entre

portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput, entre :

M. Dominique Louis Marcel VETU et Mme Françoise Christiane Paulette BERTHIER, demeurant ensemble à LA TURBALLE (44420) 33, boulevard Bellanger, mariés à la mairie de NERONDES (18350) le 4 octobre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariane préalable.

contrat de mariage préalable.

Les opposition s'il y a lieu seront reçues en l'Office où domicile a été élu à
cet effet, pendant un délai de trois mois à
compter de la date de parution du présent

Pour insertion Le notaire

L23IJ09720



AMENAGEMENT DE **REGIME MATRIMONIAL**

Noms : CORMIER Florian François Anicet né à BEAUPREAU le 10/10/1987 et KOCHERGINA Olga Gennadievna née à LENINGRAD le 27/09/1979.

Domicile: 9 Rue du Zambeze 44800 ST-HERBLAIN.

Régime avant aménagement : séparation de biens avec société d'acquêts.

Aménagement opéré : suppression de la société d'acquêts.

Notaire rédacteur : Nicolas DUBOIS, notaire au sein de la SELARL MBN NO-TAIRES à NANTES, 12 Rue du Chapeau

Date de l'acte : 25/05/2023

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice au siège de l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

1 231,109746



SELARL MBN NOTAIRES 12 Rue du Chapeau Rouge 44000 NANTES

Par testament olographe du 2 novembre 2020, Madame Rose Jeanne JULIEN, veuve de Monsieur Jean TAIL-LANDIER, demeurant à CARQUEFOU (44470), 10 Mail de la Mainguais, née à NANTES (44000), le 15 mai 1916, de nationalité française, décédée à CARQUEFOU (44470), le 13 novembre 2022, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SELARL MBN NOTAIRES ritulaire d'un Office Notarial à NANTES, 12 Rue du Chapeau Rouge, suivant procès-verbal de dépôt et description dressé par Me DUBOIS en date du 29 mai 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de l'Office Notarial susnommé.

Pour avis, le notaire

L23IJ09760



3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES CREANCIERS

INSERTION CHANGEMENT DE RE-GIME MATRIMONIAL

GIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par Maître Thérèse
BROUSSARD-BALDONI, Notaire salariée, à REZE, le 17 mai 2023.
Monsieur Christian Michel GILBERT,
retraité, et Madame Béatrice Marie-Ange
CHAUVIN, assistante maternelle, demeurant ensemble à BOUGUENAIS (44340)
8 rue des Saules. Monsieur est né à
BOUGUENAIS (44340) le 8 mars 1959.
Madame est née à BORDEAUX (3000)
le 8 juin 1965. Mariés à la mairie de LA
MONTAGNE (44620) le 18 juin 1983 sous
le régime de la communauté d'acquéts à
défaut de contrat de mariage préalable.
Cer régime matrimonial n'a pas fait l'objet
de modification conventionnelle ou judide modification conventionnelle ou judi-

de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par ceta d'Univision de Justice à Maître par acte d'Huissier de Justice, à Maître BROUSSARD-BALDONI, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de Régime matrimonial au Tribunal Judi-

Pour insertion Le Notaire.

L23IJ09856

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 26 mai 2023 dressé par Maître Thierry ROBVEILLE, Notaire, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Thierry ROBVEILLE», titulaire d'un office notarial dont le siège est à VILLENEUVE-EN-RETZ (44), Zone Commerciale «Les Salines», Chemin de la Culée, Monsieur Patrick Jean Laurent BINET, Retraité, et Madame Joëlle Jacqueline Régine VIAUD, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT-MARS-DE-COUTAIS (44680) 58 lieu-dit La Guinanderie. Monsieur est né à FRESNAY-EN derie. Monsieur est né à FRESNAY-EN

-RETZ (44580) le 9 juillet 1954, Madame est née à CHATEAUNEUF (85710) le 8 septembre 1956. Mariés à la mairie de CHATEAUNEUF (85710) le 30 juin 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour insertion, le notaire

L23IJ09865



Office du Dôme Notaires associés à NANTES 4 Bis Place du Sanitat 44100 NANTES

Suivant acte reçu par Me Vincent POIRAUD, notaire à NANTES, le 31/05/2023, M. Eric BORD et Mme Jeanne-Marie HUGUET, demeurant ensemble à NANTES (44000), 5 passage Louis Levesque et mariés le 15/06/1991 sous le régime de communauté réduite aux acquêts ont aménagé leur réquite aux acquêts ont aménagé leur régime matrimonial.

Aux termes dudit acte les époux ont conversé leur régime matrimonial actuel et Mme BORD a apporté à la communauté un bien propre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Vincent POI-RAUD, notaire à NANTES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis Le notaire

L23IJ09900

AUTRES ANNONCES



Loïc DEIN et Xavier RICARD, Notaires SELARL

Suivant testament olographe en date Suivant testament olographe en date du 21 avril 2006, Monsieur Jacques Marie Joseph Michel Jean BABIN-CHEVAYE, en son vivant ecclésiastique, demeurant à NANTES (44000), Résidence EHPAD Le Bon Pasteur 11 rue du Haut Moreau. Né à NANTES (44000), le 31 juillet 1938 Célibataire De nationalité française Décédé à SAINT-HERBLAIN (44800), le 5 octobre 2021 a consenti un less universel 2021 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Loïc DEIN, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Loïc DEIN et Xavier RICARD, Notaires SELARL», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NANTES (44), 3 rue Porte Neuve, le 16 février 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé aupour a trie forme par du l'interèsse au-près du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES (44000), 3 rue Porte Neuve, référence CRPCEN : 44015, dans le mois suivant la publication des présentes.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ09832

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL.: 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr





SARL titulaire d'offices notariaux 25-27 rue de Bel-Air - NANTES

AVIS DE SAISINE DE **LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 janvier 2012,

Madame Mireille Henriette Christiane GORGET, en son vivant retraitée, demeurant à PLESSE (44630) résidence de la Rochefoucauld 6 rue du Docteur Alexis Carrel.

Née à SOUZAY-CHAMPIGNY (49400), le 7 juillet 1934

Veuve de Monsieur René Marc Marie MAHE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale

Décédée à PLESSE (44630) (FRANCE), le 3 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de desdu procès-verbal d'ouverture et de des-cription de testament reçu par Maître Philippe GAUTIER, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée dénom-mée « STRATEIA Notaires », titulaire d'un office notarial, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, le 24 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé au-près du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe GAUTIER, notaire susnommé, référence CRPCEN: 44001, dans le mois suivant la récep-tion par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

1 231,109556



DEJOIE FAY GICQUEL LE MASSON KORCHEF, notaires

17 Rue de la Garenne 44120 VERTOU Tél: 02 40 80 08 08

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 10 février 1999, Monsieur René Eugène Marie LOYER, demeurant à VERTOU (44120) 30 route du Vignoble Le Planty. Né a CADEN (56220), le 2 juin 1930. Veuf de Madame Simone Augustine Denise Philomène LAVENANT et non remarié. Décédé à NANTES (44000), le 15 février 2023. A consenti un legs universel au profit de Monsieur Serge LEVILLOUX, Madame Chantal BROCHET et Madame Madeleine GAUBIN.

GAURIN

GAUBIN.

C testament a été déposé aux termes
d'un acte reçu par Maître Louis DEJOIE,
notaire à VERTOU, 17 Rue de la Garenne,
le 3 mai 2023, suivant procès-verbal dont
la copie authentique a été reçue par le
greffe du Tribunal judiciaire de NANTES le
22 mai 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Louis DEJOIE, notaire à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044).

Pour avis Maître Louis DEJOIE

L23IJ09854

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin 44800 SAINT-HERBLAIN

TENAYA

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 23 avenue Camus 44000 NANTES 508 218 757 RCS NANTES

Selon AGE du 27/03/2023, les asso ciés ont approuvé le traité de fusion du 16/02/2023, prévoyant l'absorption de la société TENAYA par la société SFPI, SARL au capital de 153 000 euros, 23 avenue Camus 44000 NANTES, 429 472 103 RCS NANTES.

En conséquence, la collectivité des as en consequence, la collectivite des as-sociés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société TENAYA, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux

rusion etant directement attribuées aux associés de la société absorbée.
L'associée unique de la société SFPI, Société absorbante, par décisions du 27/03/2023, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société TENAYA sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

L23IJ09876

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin 44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIETE FREDERIC PINAULT

par abréviation SFPI Société à responsabilité limitée au capital de 153 000 € Siège social 23 avenue Camus 44000 NANTES 429 472 103 RCS NANTES

1) Par convention sous seing privé, NANTES du 16/02/2023, la société à NANTES du 16/02/2023, la société TENAYA et la société SFPI ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la société TENAYA faisait apport, à titre de fusion à la société SFPI sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve. y compris les et de passir constituant son patrimonie, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société TENAYA devant être dévolue à la société SEPI dans l'état où il se trouve à la date de réalisation

2) Cette fusion a été approuvée par l'AGE des associés de la société TE-NAYA du 27/03/2023 et par décisions de l'associé unique de la société SFPI du 27/03/2023 27/03/2023

27/03/2023.

En rémunération de cet apport-fusion, l'AG de la société SFPI a procédé à une augmentation de capital de 19 278 euros, pour le porter de 153 000 euros à 172 278 euros, au moyen de la création de 126 parts sociales nouvelles, de 153 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société TENAYA autres que le société ne paralication. aux associes de la societé l'ENAYA autres que le société absorbante en application des dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce, à raison de 126 parts sociales de la société SFPI pour 90 parts sociales de la société TENAYA. La prime de fusion s'élève à 93 826,80

Le mali de fusion s'élève à 12 067,20

euros.
3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 27 mars 2023.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er avril 2022 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société TENAYA depuis le 1er avril 2022 et jusqu'au 27 mars 2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société SFPI et considérées comme accomplies par la société SFPI comme accomplies par la société SFP

depuis le 1er avril 2022. 4) Aux termes de sa délibération du 27/03/2023, l'associé unique de la socié-té SFPI a modifié les articles 7 et 8 des

Article 8 CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : capital : 153 000

euros Nouvelle mention : capital : 172 278

L23IJ09882

TRIBUNAL DE **COMMERCE NANTES**

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS BEC ATLANTIQUE, 14 rue de la Brunelière, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 823 263 371. Travaux D'étanchérication. Date de cessation des paiements le 24 novembre 2021. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire pusuelle postail électropique prévue rule ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000658

SARL J.S CARS, 37 rue du Nouveau Bêle, 44470 Carquefou, RCS Nantes 880 756 564. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébilion 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4401JAL20230000000660

SAS JBH AUTOS 44, 4 rue de la Chapelle, 44360 Le Temple de Bretagne, RCS Nantes 812 273 837. Commerce de RCS Nantes 812 273 837. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des palements le 24 novembre 2021. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. de la publication au Bodacc. 4401JAL2023000000662

SAS AFRICAN SPICY FOODS, 1 bis rue du Général de Gaulle, 44230 Saint -Sébastien-sur-Loire, RCS Nantes 850 789 926. Restauration rapide sur place ou à emporter. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2021. Liquidateur : Selarl Delacere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des cépases parts de dres contractes de la contracte de la contr des créances sont à adresser au manda-taire judiciaire ou sur le portail électro-nique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.IAI 20230000000663

SARL JAMBON BEURRE, 5 place de l'Eglise, 44140 Montbert, RCS Nantes 915 324 560. Commerce d'alimentation géné-324 sou. Commerce d'alimentation generale. Date de cessation des paiements le 1er avril 2023. Liquidateur : Maître Blanc Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000664

SAS SUB DIS, 122 route de ris, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, RCS Nantes 822 598 520. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 1st avril 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000665

SARL J.A.M., 2 boulevard de la République, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 880 565 353. Restauration sur place traditionnelle. Date de cessation des paiements le 5 mai 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adressant de la contraction des créances sont à adressant des créances sont à contractions des créances sont à adressant de la contraction des créances sont à adressant de la contraction des créances sont à adressant de la contraction des créances sont à contraction de la contraction ser au mandataire judiciaire ou sur le por-tail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publi-cation au Bodacc. 4401JAL20230000000666

SARL Myrtille et Olive, 5 place de la Galarne, 44200 Nantes, RCS Nantes 850 680 893. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 30 avril 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébilon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire indication au contraction des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4401JAL2023000000667

SARL M2, 91 levée de la Divatte, 44450 Saint-Julien-de-Concelles, RCS Nantes 852 852 821. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 31 mars 2023, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser la mandataire judiciaire au sur le partitions des créances sont à adresser la mandataire judiciaire au sur le partitions des créances sont à adresser la mandataire judiciaire au sur le partitions de la control de la contro au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000668

SAS LBDP-NAN, 5 rue de Colmar, 44000 Nantes, RCS Nantes 904 733 227. Restauration rapide toutes activités de restauration, toute prestations annexes (boissons non alcoolisées). Date de cessation des paiements le 8 mai 2023, iliquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser lu mandataire ludiciaire ou sur le portail au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000669

SAS West Waste Print, 25 boulevard Michelet, 44300 Nantes, RCS Nantes 891 606 642. Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. Date de cessation des paiements le 1er mai 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser la constitute de la constitution de la constitutio au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000670

SAS SITTLER, 54 rue de la Gravaudière, 44470 Carquefou, RCS Nantes 818 303 257. Activités des marchands de biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 15 avril 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SERVICE **ABONNEMENT**

TÉL.: 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

ÉGAL S ш Z $\overline{\mathsf{o}}$ Z Z 4

SARL AGRAF'FRANCE. La Cotti-SAHL AGHAF-FHANCE, La Cotti-gnais, 44110 Saint Aubin des Chateaux, RCS Nantes 812 267 714. Intermédiaires du commerce en meubles, articles de mé-nage et quincaillerie. Date de cessation des paiements le 24 novembre 2021. Lides paiements le 24 novembre 2021. Liquidateur: Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20230000000672

SARL SEEMI, 31 rue de Verdun, 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, RCS Nantes 884 159 658. Travaux d'isolation. Date de cessation des paiements le 1er mars 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances nvantes. Les declarations des creances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000673

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS O.M BATI'ONE, 3 avenue Jean Jacques Rousseau, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 878 675 123. Travaux de maconnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 2 mars 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances cont à décesser au mandatire judiciaire. sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000656

SAS SWEET FOOD 44, 5 boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes, RCS Nantes 888 561 271. Restauration rapide, Nantes 888 561 271. Restauration rapide, snack, grillades, pizzas. Date de cessation des paiements le 23 mars 2022. Mandataire Judiciaire: SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS JSA LOC, 12 rue Jean Jaurès, 44000 Nantes, RCS Nantes 819 409 269. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 14 mars 2023. Mandataire Judiciaire : Selari Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le postail au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication

4401JAL20230000000659

SAS TTV IMMOBILIER, La Haute Poterie, 44140 Aigrefeuille Sur Maine, RCS Nantes 523 084 903. Agences immobi-lières. Date de cessation des paiements le 12 janvier 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000661

SOUVANDY (nom d'usage SOU-VANDY (EI)) Sarah, 8 allée de la Maison Rouge, 44000 Nantes, RCS Nantes 751 816 547. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 4 août 2022. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selari Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les dé-clarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication

4401JAL20230000000674

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 mai 2023)

Société de droit étranger Sance Projects Ltd, FINLANDE, RCS Saint-Na-zaire 884 381 237. Construction de ba-teaux de plaisance. Date de cessation des paiements le 31 août 2022. Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000186

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS R.S.O. - RECHARGEMENTS ET SOUDURES DE L'OUEST, zone artisanale la Harrois, 44160 Besné, RCS Saint-Nazaire 482 834 108. Traitement et revêtement des métaux. Mandataire Judiciaire: Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. au Bodacc.

4402JAL20230000000187

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 24 mai 2023)

SARL NIDOKEL, 17 rue Ernest Chevrier Tharon Plage, 44730 Saint-Michel-Chef-Chef, RCS Saint-Nazaire 522 023 779.

4402JAL20230000000185

AUTRES JUGEMENTS

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 17 mai 2023)

SAS AP TECH, 25 rue de l'Étoile du Matin, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 888 244 159. Programmation informatique. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Maître Philippe Delaere «Le Constens» Bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Raula cedex Baule cedex..

4402JAL20230000000181

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS BOIS ENERGIE OUEST ENVI-RONNEMENT, zone artisanale de Beau-repaire Linvo, 56800 Augan, RCS Vannes 493 223 911. Exploitation forestière. Jugement du tribunal de commerce de Vannes en date du 24 Mai 2023 pronon-çant la liquidation judiciaire désignant li-quidateur Selas Cleoval 14, boulevard de la Paix - Cs 22173 - 56005 Vannes Cedex, et mettant fin à la mission de l'adminiset mettant fin à la mission de l'adminis trateur

4402JAL20230000000188

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à LES SABLES D'OLONNE en date du 15/05/2023, il a été constitué une so-ciété présentant les caractéristiques suivantes

Forme sociale : Société civile immobi-

Dénomination sociale : PIERRE LE CORBUSIER

Siège social : 108 Boulevard Castelnau 85100 LES SABLES D'OLONNE Objet social : acquisition et gestion de

biens et droits mobiliers et immobiliers Durée de la Société : 99 ans à comp-ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social : 1 000 euros, constitué

uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Messieurs Frédéric et Pierre
DELACOUX, tous deux domiciliés 37 rue
du Rallye, Château d'Olonne 85180 LES
SABLES D'OLONNE
Immatriculation de la Société au Re-

gistre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON. Pour avis - La Gérance

L23IJ08957



FADRIJ

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 4 impasse Anatole France 85190 AIZENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les ca-ractéristiques suivantes :

Forme: Société par actions simplifiée Dénomination : FADRIJ

Siège : 4 impasse Anatole France, 85190 AIZENAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 10 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de titres ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire ; le soutien en matière de gestion et la prestation de tous services à ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des filiales : l'exercice de tous mandats des filiales ; l'exercice de tous mandats

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Franck JAUF-FRIT, demeurant 4 impasse Anatole France - 85190 Aizenay

La Société sera immatriculée au RCS de La-Roche-Sur-Yon.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ09545



MAJ

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 11 bis rue Georges Bonneau 85190 AIZENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les ca-ractéristiques suivantes :

Forme: Société par actions simplifiée

Dénomination : MAJ

Siège : 11 bis rue Georges Bonneau, 85190 AIZENAY

Durée : 99 ans à compter de son imma-triculation au RCS

Capital: 10 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de titres ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tout immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire ; le soutien en matière de gestion et la prestation de tous services à ses filiales ; la mise en œuvre de la politique pénérale du groupe et l'apimetio. litique générale du groupe et l'animation des filiales ; l'exercice de tous mandats

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-cription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, à un conjoint, à un ascendant ou à un des-cendant sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Guillaume CA-CAULT, demeurant 11 bis rue Georges Bonneau - 85190 Aizenay.

La Société sera immatriculée au RCS de La Roche Sur Yon.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ09553

ABONNEZ-VOUS

et restez informé sur toute l'actualité économique

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

LATELIER DE POUPETTE Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : 16 Rue Saint-Nicolas 85230 BEAUVOIR-SUR-MER RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabi-

lité limitée

Dénomination sociale : L'ATELIER DE POUPETTE

POUPETTE
Siège social : 16 Rue Saint-Nicolas
85230 BEAUVOIR-SUR-MER
Objet social : Les activités de couture,
retouche, broderie, tricot, création et la
confection d'articles de prêt-à-porter, de
textiles ainsi que d'objets de décoration. La vente desdites créations, de produits de mercerie, de tissus, ainsi que de tous produits liés à ces activités, sur internet, en magasin ou de façon ambulante. La location de machines à coudre ainsi que l'organisation d'ațelier créatifs et de cours

de couture en présentiel ou en e-learning. Durée de la Société : 99 ans à comp-ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Mme Pascale THOUMAZET
demeurant 16 Rue Saint-Nicolas 85230
BEAUVOIR-SUR-MER.
Immatriculation de la Société au Re-

gistre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE S/YON.

L23IJ09843

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 1er juin 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : XTREME TOITURE.

Forme: S.A.R.L.

Capital social : 1.000 €.

Siège : 5 route des Brochets, 85230 BOUIN..

Objet: La couverture pour les particu-liers et les professionnels.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Sylvain HENCK, demeurant 5 route des Brochets, 85230 BOUIN

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L23IJ09880

MODIFICATIONS



RABREAU JEAN YVES

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 7 622,45 euros Siège social : 4 PI du champ de foire 85600 MONTAIGU-VENDEE 413 352 691 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFERT DE

Le 22 mai 2023, l'associé unique a dé cidé de transférer le siège social du 4 Pl du champ de foire, 85600 MONTAIGU au 2 rue du Général de Gaulle 85600 MON TAIGU à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

L23IJ09239

Le 22/05/2023 l'associé unique de FRADIN SARL, SARL au capital de 5 000 € - siège social La Croisée Bourgenay - 85440 TALMONT ST HILAIRE, immatriculée 809 017 064 RCS LA ROCHE SUR YON a décidé de remplacer à compter du 22/05/2023 la dénomination sociale «FRADIN SARL « par « DINOVELO « et de modifier les statuts en conséquence et a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour

cription en compte de ses actions au jour

de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

draque associe dispose d'attaint de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des acceptions.

tivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Hervé FRA-

DIN.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par M. Hervé FRADIN demeurant Les Hautes Mers - Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE

L23IJ09528

ARNAUDEAU CM

Société par actions simplifiée Au capital de 1.000.000 euros Siège social : La Malnoue 85300 SALLERTAINE 309 275 717 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision en date du 31 mars 2023, le Président a décidé de nommer Mon-sieur Emmanuel de LAAGE de MEUX, demeurant 1 Chemin du Château 86170 YVERSAY, en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 1er avril 2023.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour Avis.

L23IJ09792

OUEST STRUCTURES METALLIQUES

O.S.M.

Société par actions simplifiée Au capital de 500.000 euros Siège social : Zone Industrielle Les Landes de Roussais 85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY 381 528 892 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision en date du 31 mars 2023, le Président a décidé de nommer Mon-sieur Emmanuel de LAAGE de MEUX, demeurant 1 Chemin du Château 86170 YVERSAY, en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 1er avril 2023.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour Avis

L23IJ09793

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

CHIC & STYLE SAS au capital de 30 000 euros Siège social : 4 Rue Thomas Edison Vendéopôle du Haut Bocage Vendéen 85500 LES HERBIERS 401 889 522 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes des décisions de l'asso-ciée unique du 30/05/2023, il résulte que le mandat de la société BDO LES HER-BIERS, Commissaire aux Comptes titu-laire, est arrivé à expiration et qu'il n'a pas été désigné de nouveau Commissaire aux Comptes.

L23IJ09799



GARAGE DE LA FOLIE

Société à responsabilité limitée au capital de 9 600 euros Siège social : 5 Rue Ampère ZI de la Folie 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE 414 782 672 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 05 mai 2023, l'associée unique a nom-mé Monsieur Arsène HERMOUET (fils), demeurant La Mollerie 85310 RIVES DE L'YON, en qualité de gérant pour une du-rée illimitée, en remplacement de Mon-sieur Arsène HERMOUET (père), cessant d'exercer les fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance

L23IJ09809



BRG AVOCATS Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

T.TOP

Société par actions simplifiée Au capital de 270 010 euros Siège social : ZA Espace Vie Atlantique Nord 3, rue Jacqueline Auriol 85190 AIZENAY 481 469 534 RCS LA ROCHE-SUR-YON

L'associé unique en date du 31 mai 2023, a pris acte de la démission de Mon-sieur David COLLINET de son mandat de Président à compter de cette date et dé-President à compter de cette date et de-signé en remplacement la société OCTO-PUS, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, sis 36, rue des Carterons 44220 COUERON, immatricu-lée au RCS de NANTES sous le numéro 951 932 383.

L23IJ09890

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Aux termes d'une délibération en date Aux termes d'une deilberation en date du 20.03.23 l'AGE de la Société FABIEN STEPHANIE, SCI au capital de 1 000 €, siège social : 7 place Gilles de Rais 85130 TIFFAUGES, 830 469 698 RCS LA ROCHE SUR YON a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale FABIEN-STEPHANIE par FABIEN-MARIE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tri-bunal de commerce de LA ROCHE SUR

L23IJ09904

DISSOLUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

SCI ABSOLUMENT FABULEUX SCI ABSULUMEN I FABULEUA Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : LD LA BATTEE 85480 THORIGNY 452 849 284 RCS LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur à compter du 31/05/2023 Denise FALLAIZE, demeurant PAPILLONNER CORDIER HILL SAINT PETER PORT 99 GUERNE-SEY (Royaume-Uni) pour toute la durée

de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opéra-tions de liquidation, réaliser l'actif, acquit-ter le passif, et l'a autorisé à continuer les

affaires en cours et à en engager de nou-velles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé LD LA BATTE 85480 THORIGNY C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et docu-ments concernant la liquidation devront être notifiés

Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L23IJ09038

CLÔTURES



SCI LES MOTTES

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 83 999,41 euros Siège social et de liquidation : Route de La Roche-sur-yon 85800 GIVRAND 388 275 125 BCS LA BOCHE SUB YON

L'Assemblée Générale réunie le 01/01/2023 au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquida-tion, déchargé Monsieur Jean-Luc PEL-LOQUIN, demeurant Route de La Roche -sur-yon 85800 GIVRAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de de sa gestion et constate la cioture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

L23IJ09214

COTE ILE société par actions simplifiée en liquidationau capital de 1.000 €siège social : Place Ketanou, 85350 L'ILE D'YEU siège de liquidation : 28, rue du Mus-cat, 34420 PORTIRAGNES790 297 808 RCS LA ROCHE-SUR-YON Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022 au 28, rue du Muscat, 34420 POR-TIRAGNES, l'Associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nicole DELPECH. dation, déchargé Mme Nicole DELPECH, demeurant 28, rue du Muscat, 34420 PORTIRAGNES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON (85017), en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. L23LI09530

L23IJ09530



RELECTURE CONTRÔLE CONFORMITÉ

DE TOUS LES AVIS

TÉL.: 02 40 47 00 28 WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

PODCAST Les carrets DE LA TRANSMISSION

Le Manoir de la Régate In Extenso



J In Extenso







Les offres entreprises E VOYAGE À NANTES 1ER JUILLET / 3 SEPTEMBRE 2023



Fascinantes par leur présence, elles seront les acteurs principaux de l'édition 2023 du Voyage à Nantes.

La ligne verte entre collaborateurs à partir de 37€ HT / pers.

Deux heures ou une journée ? Formules sur-mesure pour une immersion au coeur du parcours. Tarif indicatif incluant une visite guidée et un déjeuner à La Cantine du Voyage, le spot estival!

LE VOYAGE ÀNANTES

Xu Zhen, European Thousand-Arms Classical Sculpture, 2014, Produced by Madeln Company © Photo Thomas Fuesser, Long Museum

Soirée d'entreprises, dîner de gala, séminaire, salon et workshop, visite privative...

SERVICE AFFAIRES DU VOYAGE À NANTES : AFFAIRES@LEVOYAGEANANTES.FR - T. +33 (0)2 40 20 60 13 WWW.LEVOYAGEANANTES.FR / RUBRIQUE ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS